AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Aéroports de Paris

Rapport financier semestriel au 30 juin 2015

Le présent rapport financier semestriel est établi conformément au III de l'article

L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Aéroports de Paris

Société anonyme au capital de 296 881 806 euros

Siège social : 291, boulevard Raspail

75675 – PARIS Cedex 14

R.C.S. Paris B 552 016 628

Sommaire

1 Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel 3

2 Rapport semestriel d'activité 4

3 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 24

4 Comptes consolidés semestriels intermédiaires résumés au 30 juin 2015 25

1 Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel

1.1 Responsables du rapport financier semestriel

Augustin de Romanet, Président-Directeur général.

Edward Arkwright, Directeur général adjoint finances, stratégie et administration.

1.2 Attestation des responsables

Nous attestons que, à notre connaissance, les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales opérations entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

2 Rapport semestriel d'activité

2.1 Evénements significatifs du semestre

Evolution du trafic

- Trafic Groupe pondéré des taux de participation[1] :

Trafic Groupe		Participation ADP	Trafic pondéré (M pax)	S1 2015 / S1 2014 retraité
Groupe ADP	Paris (Charles de Gaulle + Orly)	@ 100%	45,5	+ 1,5 %
	Aéroports régionaux mexicains	@ 25,5%(2)	2,4	+ 16,5 %
	Zagreb	@ 21%	0,2	+ 7,0 %
	Jeddah-Hajj	@ 5%	0,2	+ (3,8) %
	Amman	@ 9,5%	0,3	+ (9,2) %
	Maurice	@ 10%	0,1	+ 7,1 %
	Conakry	@ 29%	0,0	+ (10,2) %
Groupe TAV Airports	Istanbul Atatürk	@ 38%	11,0	+ 7,1 %
	Ankara Esenboga	@ 38%	2,2	+ 6,3 %
	Izmir	@ 38%	2,1	+ 9,4 %
	Autres plates-formes	@ 38%	2,9	+ 10,1 %
TOTAL GROUPE			**67,1**	**+ 3,5 %**

- Sur les plates-formes parisiennes :

Aéroports de Paris a accueilli un total de 45,5 millions de passagers sur le 1er semestre 2015, soit une hausse de 1,5 % par rapport à la même période de l'année précédente qui avait été marquée par une hausse de 4,2 %, dont 31,3 millions à Paris-Charles de Gaulle (+ 1,6 %) et 14,2 millions à Paris-Orly (+ 1,1 %).

La répartition géographique se décompose comme suit :

Répartition géographique ADP	Janv-Juil 2015	Part dans le trafic total
France	**(0,6)%**	**+ 17,5 %**
Europe	**+ 2,7 %**	**+ 42,9 %**
Autre International	**+ 1,1 %**	**+ 39,5 %**
Dont		
Afrique	(2,5)%	+ 10,7 %
Amérique du nord	2,9%	+ 9,4 %
Amérique latine	0,1%	+ 3,4 %
Moyen-Orient	2,7%	+ 4,8 %
Asie-Pacifique	6,0%	+ 7,1 %
DOM-COM	(1,7)%	+ 4,1 %
Total ADP	**1,5%**	**+ 100,0 %**

Le nombre de passagers en correspondance progresse de 1,0 %. Le taux de correspondance s'établit à 23,8 %, en baisse de 0,1 point.

Le nombre de mouvements d'avions (339 359) est en baisse de 0,8 %.

L'activité fret et poste est en baisse de 2,5 % avec 1 061 413 tonnes transportées.

[1] *Directe ou indirecte*

Mise à disposition du dossier public de consultation du Contrat de Régulation Economique 2016-2020

Aéroports de Paris a rendu public le lundi 19 janvier 2015 le dossier public de consultation du Contrat de Régulation Economique qui couvre la période 2016-2020, disponible sur www.aeroportsdeparis.fr, qui présente la proposition détaillée pour le CRE 2016-2020.

Évolution des redevances aéroportuaires

Au 1er avril 2015, les tarifs des redevances principales et accessoires (hors redevance PHMR[1]) ont augmenté, en moyenne et à périmètre constant, de 2,4 %.

Dividende voté par l'assemblée générale

L'assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2015 a voté la distribution d'un dividende de 2,44 euros par action au titre de l'exercice 2014, avec un détachement du coupon le 28 mai 2015 et versé le 1er juin 2015. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 60 % du résultat net part du Groupe de l'exercice 2014, inchangé par rapport à celui de l'exercice 2013.

Aéroports de Paris et Select Service Partner envisagent de créer une co-entreprise pour l'aménagement, l'exploitation et le développement de points de vente de "restauration rapide"

Au terme d'une consultation publique, Aéroports de Paris a retenu Select Service Partner le 21 avril 2015 en vue de la création d'une co-entreprise destinée à aménager, exploiter et développer des points de vente de restauration rapide.

A travers cette société commune, l'ambition d'Aéroports de Paris est d'améliorer encore l'accueil et les services proposés aux passagers, qui disposeront ainsi d'une offre diversifiée et renouvelée (boulangeries à la française, coffee shop, enseignes de fast casual, asiatiques et bars).

Cette nouvelle entité, dont l'activité devrait débuter à compter du 1er février 2016, sera détenue à parts égales entre Aéroports de Paris et Select Service Partner et exploitera pour une durée de 9 ans, plus de 30 points de vente notamment sur les terminaux 2E (hall K et hall L), 2F, 1 et 3 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Sa constitution sera préalablement soumise aux autorités de concurrence.

Le consortium composé d'Aéroports de Paris, de VINCI Airports et d'Astaldi sera officiellement gestionnaire de l'aéroport de Santiago du Chili à compter d'octobre 2015

Réunis au sein du consortium nommé Nuevo Pudahuel, Aéroports de Paris (45% du consortium), VINCI Airports (40%) et Astaldi (15%) ont été retenus le 4 février 2015 par le gouvernement Chilien comme ayant présenté la meilleure offre pour la mise en concession de l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili, 6ème aéroport d'Amérique du Sud avec 16,1 millions de passagers accueillis en 2014, dont près de la moitié de passagers internationaux.

Le projet comporte l'exploitation et le développement de l'aéroport. L'offre financière est fixée à 77,56% exprimant la proportion des revenus annuels de la concession reversée au gouvernement. En application du futur nouveau contrat de concession, qui entrera en vigueur le 1er octobre 2015 (au terme de l'actuelle concession), le consortium Nuevo Pudahuel aura pour missions principales :

- la rénovation des installations existantes avec le réaménagement et l'extension du terminal actuel ;
- le financement, la conception et la construction d'un nouveau terminal de 175 000 m², qui portera la capacité de l'aéroport à 30 millions de passagers, extensible au-delà de 45 millions ;
- l'exploitation sur toute la durée de la concession (20 ans) de l'ensemble des infrastructures : terminal existant et nouveau terminal, parkings et futurs développements immobiliers.

Les travaux de construction seront réalisés par VINCI Construction Grands Projets (50% du groupement Conception-Construction) et Astaldi (50%).

Le décret d'adjudication de la concession de l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili a été publié le 21 avril 2015 au journal officiel chilien[2].

Par conséquent, le consortium Nuevo Pudahuel formé par Aéroports de Paris[3], VINCI Airports et Astaldi voit ses missions d'études et de préparation à l'exploitation débuter immédiatement. Il sera détenteur du droit à opérer l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili pour une durée de 20 ans à compter du 1er octobre 2015.

---

[1] *Personnes handicapées ou à mobilité réduite*
[2] *http://www.diariooficial.interior.gob.cl/versiones-anteriores/do/20150421/*
[3] *Indirectement via Aéroports de Paris Management (sa filiale détenue à 100 %)*

Aéroports de Paris, en consortium avec Bouygues Bâtiment International, Colas Madagascar et Meridiam, est entré en négociation exclusive pour un partenariat public-privé portant sur l'exploitation des aéroports de Tananarive et de Nosy Bé, à Madagascar

Réunis au sein d'un consortium, Aéroports de Paris au travers de sa filiale Aéroports de Paris Management, Bouygues Bâtiment International, Colas Madagascar et Meridiam, ont été déclarés le 5 mai 2015 par le gouvernement de la République de Madagascar, attributaires provisoires du contrat de partenariat public-privé relatif à la mise en concession des aéroports internationaux d'Ivato à Tananarive et de Fascène à Nosy Bé, à Madagascar.

Ces aéroports ont accueilli respectivement 814 000 et 132 000 passagers en 2014, dont près de deux-tiers de passagers internationaux.

L'offre du consortium prévoit la conception, le financement et la construction des infrastructures suivantes:

A l'aéroport d'Ivato, Tananarive :

- un nouveau terminal international d'une capacité initiale de 1,5 million de passagers ;
- la rénovation du terminal existant pour y accueillir le trafic domestique ;
- la rénovation de la piste et sa mise en conformité.

A l'aéroport de Fascène, Nosy Bé :

- première phase : l'extension de la piste et sa mise en conformité ainsi que la rénovation du terminal existant ;
- deuxième phase : le financement, la conception et la construction d'un nouveau terminal qui portera la capacité de l'aéroport à près d'1 million de passagers.

Le consortium mené par Aéroports de Paris assurerait l'exploitation des deux aéroports sur toute la durée de la concession.

Les prochaines étapes consistent à négocier le contrat de partenariat, puis à finaliser le financement nécessaire à l'entrée en vigueur de la concession.

2.2 Présentation des résultats semestriels

Comptes consolidés 2014 retraités

Nouveau modèle de gestion, application de l'interprétation de la norme IFRIC 21 et autres changements

A la suite de la mise en place d'un nouveau modèle de gestion, de l'application de l'interprétation de la norme IFRIC 21 et du reclassement de la production immobilisée en diminution des coûts concernés, ainsi que de certains frais de personnels au 1er semestre 2014, des comptes 2014 retraités ont été réalisés et sont présentés en annexe.

Comptes consolidés du 1er semestre 2015

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	Variation 2015/2014
Chiffre d'affaires	1 422	1 353	+5,1%
EBITDA	509	494	+3,2%
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	313	309	+1,2%
Résultat financier	(50)	(59)	-14,6%
Résultat net part du Groupe	167	162	+2,8%

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	Variation 2015/2014
Chiffre d'affaires	**1 422**	**1 353**	**+5,1%**
Activités aéronautiques	844	801	+5,4%
Commerces et services	448	430	+4,3%
Immobilier	137	137	+0,6%
International et développements aéroportuaires	42	38	+9,5%
Autres activités	101	97	+4,7%
Eliminations inter-segments	(150)	(150)	+0,1%

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Aéroports de Paris ressort en hausse de 5,1 % à 1 422 millions d'euros au 1er semestre 2015, principalement en raison de :

- la croissance du produit des redevances aéronautiques (+ 3,6 % à 473 millions d'euros), portées par la bonne dynamique du trafic passagers (+ 1,5 % sur les plates-formes parisiennes) et la hausse des tarifs au 1er avril 2014 (+ 2,95 %) et au 1er avril 2015 (+ 2,4 %),
- la progression du produit des redevances spécialisées (+ 10,7 % à 103 millions d'euros) en raison principalement de la hausse du produit de la redevance de dégivrage, conséquence d'un hiver plus rude en 2015 qu'en 2014,
- la hausse des revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire (+ 7,5 % à 247 millions d'euros), principalement sous l'effet de la hausse du trafic,
- la forte progression du produit des activités commerciales (+ 10,2 % à 206 millions d'euros), portées par l'impact favorable de l'euro faible et de l'ouverture des boutiques de la place centrale du hall K du terminal 2E,
- et ce, malgré la baisse du chiffre d'affaires de parkings (- 4,2 % à 88 millions d'euros) en raison notamment de la diminution de la durée de stationnement.

Le montant des éliminations inter-segments[1] est stable et s'élève à 150 millions d'euros au 1er semestre 2015.

[1] *Chiffre d'affaires interne réalisé entre segments*

EBITDA

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	Variation 2015/2014
Chiffre d'affaires	**1 422**	**1 353**	**+5,2%**
Charges courantes	(915)	(874)	+4,6%
Achats consommés	*(57)*	*(51)*	*+11,9%*
Services externes	*(320)*	*(306)*	*+4,6%*
Charges de personnel	*(360)*	*(343)*	*+4,8%*
Impôts et taxes	*(171)*	*(164)*	*+4,6%*
Autres charges d'exploitation	*(6)*	*(10)*	*(38,2)%*
Autres charges et produits	0	15	(97,3)%
EBITDA	**509**	**494**	**+3,1%**
EBITDA / Chiffre d'affaires	*35,8%*	*36,5%*	*(0,7)pt*

L'EBITDA est en croissance (+ 3,2 % à 509 millions d'euros), malgré l'impact sur les charges courantes d'un hiver plus rude, de la hausse de la taxe foncière, et d'effets de base comptables négatifs (reprises de provisions en 2014), grâce aux efforts continus de discipline financière. Le taux de marge brute[1] pour le 1er semestre 2015 est en baisse de 0,7 point à 35,8 %.

Pour mémoire, la production immobilisée a été reclassée depuis le 1er janvier 2015 en diminution des coûts de personnel. Les comptes 2014 retraités tiennent compte de ce reclassement pour le 1er semestre 2014.

Les charges courantes du Groupe sont en hausse de 4,6 % à 915 millions d'euros sur le 1er semestre 2015, en raison i/ d'un hiver plus rude, ii/ à l'augmentation des frais de sûreté, iii/ à la hausse des effectifs d'ADP Ingénierie liée à la hausse du volume de son activité et iv/ l'augmentation des taxes locales. Le Groupe a poursuivi son plan d'économies et de modernisation : pour mémoire, le montant estimé des économies liées à ce plan au titre de 2015 est compris entre 15 et 25 millions d'euros.

Les achats consommés sont en hausse de 11,9 % à 57 millions d'euros en raison notamment d'un montant d'achat de produits hivernaux plus élevé qu'en 2014.

Les charges liées aux services externes augmentent également de 4,6 % à 320 millions d'euros, principalement en raison de la hausse de la sous-traitance liée à la sûreté et aux frais d'études des filiales.

Les charges de personnel sont en progression de 4,8 % et s'établissent à 360 millions d'euros, principalement due à la hausse de l'intéressement et des engagements sociaux. Les effectifs du Groupe s'élèvent à 8 983 employés[2] à fin juin 2015, en baisse de 2,7 %. Les effectifs de la maison-mère sont en retrait de 3,3 % à fin juin 2015.

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	Variation 2015/2014
Charges de personnel	**360**	**343**	**+4,8%**
Aéroports de Paris	*293*	*282*	*+3,6%*
Filiales	*67*	*61*	*+10,4%*
Effectifs moyens Groupe (équivalents temps plein)	**8 983**	**9 234**	**(2,7)%**
Aéroports de Paris	*6 615*	*6 843*	*(3,3)%*
Filiales	*2 368*	*2 391*	*(1,0)%*

Le montant des impôts et taxes est en hausse de 4,6 %, à 171 millions d'euros, en raison de la hausse de la fiscalité locale.

Les autres charges d'exploitation s'inscrivent en baisse de 38,2 % à 6 millions d'euros.

Les autres charges et produits sont nuls, contre un produit de 15 millions d'euros au 1er semestre 2014 lié à des reprises de provisions fiscales.

[1] *EBITDA / chiffre d'affaires*
[2] *Equivalent temps plein*

Résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	Variation 2015/2014
Chiffre d'affaires	1 422	1 353	+5,1%
EBITDA	**509**	**494**	**+3,2%**
Dotations aux amortissements	(229)	(213)	+7,8%
Quote-part de résultat des MEE opérationnelles après ajustements liés aux prises de participation	33	28	+18,1%
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	**313**	**309**	**+1,2%**
Résultat opérationnel (yc MEE opérationnelles)	**313**	**309**	**+1,2%**
Résultat financier	(50)	(59)	-14,6%
Résultat des sociétés mises en équivalence non-opérationnelles	9	(2)	na
Résultat avant impôt	**271**	**247**	**+9,4%**
Impôts sur les bénéfices	(104)	(85)	+21,8%
Résultat net part du Groupe	**167**	**162**	**+2,8%**

Le résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) s'établit en légère hausse de 1,2 % à 313 millions d'euros et bénéficie de la progression de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles après ajustements liés aux prises de participation (+ 18,1 % à 33 millions d'euros), compensée par la hausse des dotations aux amortissements (+ 7,8 % à 229 millions d'euros). Cette augmentation est essentiellement due à l'amortissement accéléré des équipements de sûreté, notamment à Paris-Orly.

Le résultat financier est une charge de 50 millions d'euros, en baisse de 14,6 % grâce essentiellement à des effets change favorables sur les activités internationales.

Le ratio dette nette / capitaux propres est en hausse et s'élève à 72 % au 30 juin 2015 contre 70,5 % à fin 2014. L'endettement financier net du groupe Aéroports de Paris est quasi stable et s'établit à 2 812 millions euros au 30 juin 2015, contre 2 805 millions d'euros à fin 2014.

La charge d'impôt sur les sociétés[1] augmente de 21,8 % à 104 millions d'euros au 1er semestre 2015, du fait notamment de l'impact de la non déductibilité de la taxe sur les bureaux d'Ile-de-France depuis 2015 et d'une partie des charges financières nettes, ainsi que de la hausse de l'impôt sur les dividendes.

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, le résultat net part du Groupe s'inscrit en hausse de + 2,8 % à 167 millions d'euros.

[1] *Le taux nominal est stable à 38,0 % (voir note 16 des annexes aux comptes consolidés disponibles sur www.aeroportsdeparis.fr)*

Analyse par segment

Activités aéronautiques

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	S1 2015 / S1 2014 retraité
Chiffre d'affaires	**844**	**801**	**+5,4%**
Redevances aéronautiques	*473*	*457*	*+3,6%*
Redevances spécialisées	*103*	*93*	*+10,7%*
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	*247*	*229*	*+7,5%*
Autres produits	*21*	*22*	*-2,4%*
EBITDA	**168**	**164**	**+2,9%**
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	**11**	**17**	**-32,7%**
EBITDA / Chiffre d'affaires	*19,9%*	*20,4%*	*(0,5)pt*
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	*1,3%*	*2,1%*	*(0,7)pt*

Sur le 1er semestre 2015, le chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques progresse de 5,4 % à 844 millions d'euros.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances passagers, atterrissage et stationnement) est en hausse de 3,6 % à 473 millions d'euros sur le 1er semestre 2015, bénéficiant de la croissance du trafic passagers (+ 1,5 %) et de la hausse des tarifs aux 1er avril 2014 (+ 2,95 %) et 1er avril 2015 (+ 2,4 %).

Le produit des **redevances spécialisées** est en forte hausse de 10,7 % à 103 millions d'euros, en raison principalement de la hausse du produit de la redevance dégivrage (+ 62,4 % à 11 millions d'euros), conséquence d'un hiver plus rude en 2015 qu'en 2014, et de la progression du produit de la redevance pour mise à disposition des banques d'enregistrement (+ 4,7 % à 39 millions d'euros). Pour mémoire, le nombre d'avions ayant nécessité un dégivrage à Paris-Charles de Gaulle a été multiplié par 9 par rapport au 1er trimestre 2014.

Les **revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire**[1] sont en hausse de 7,5 % à 247 millions d'euros reflétant notamment la hausse du trafic.

Les **autres produits** sont constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne et de locations liées à l'exploitation des aérogares. Elles sont en baisse de 2,4% à 21 millions d'euros.

L'**EBITDA** est en hausse de 2,9 % à 168 millions d'euros, impacté notamment par la hausse des taxes locales. Le taux de marge brute diminue de 0,5 point et s'établit à 19,9 %.

Les **dotations aux amortissements** sont en forte hausse (+ 7,0 %) à 157 millions d'euros, notamment sous l'effet de l'amortissement accéléré d'équipements de sûreté. Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** est en baisse de 32,7 % à 11 millions d'euros.

[1] *Anciennement intitulés "Taxe d'aéroport"*

Commerces et services

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	S1 2015 / S1 2014 retraité
Chiffre d'affaires	**448**	**430**	**+4,3%**
Activités commerciales	*206*	*187*	*+10,2%*
Parcs et accès	*88*	*92*	*-4,2%*
Prestations industrielles	*68*	*67*	*+1,2%*
Recettes locatives	*69*	*70*	*-2,4%*
Autres produits	*18*	*14*	*+31,4%*
EBITDA	**257**	**238**	**+7,8%**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles	4	3	+23,3%
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	**217**	**202**	**+7,2%**
EBITDA / Chiffre d'affaires	*57,2%*	*55,4%*	*+1,8pt*
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	*48,3%*	*47,0%*	*+1,3pt*

Sur le 1er semestre 2015, le chiffre d'affaires du segment Commerces et services est en hausse de 4,3 % à 448 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **activités commerciales** (loyers perçus sur les boutiques, les bars et restaurants, la publicité, les activités banques et change et les loueurs de voitures) progresse sur le 1er semestre 2015 de 10,2 % à 206 millions d'euros.

Au sein de cet ensemble, les loyers issus des boutiques en zone côté pistes s'établissent à 108 millions d'euros en hausse de 13,4 %, sous l'effet de la dynamique du trafic passagers (+ 1,5 %) et de l'augmentation du chiffre d'affaires par passagers[1] (+ 11,5 % à 19,8 euros). Cette performance est attribuable à deux effets. D'une part, le chiffre d'affaires par passager (CA/PAX) des points de vente hors taxes (Duty Free) est en hausse de 14,4 % à 37,1 euros sous l'effet de la très bonne performance des activités mode grâce notamment à l'ouverture en octobre 2014 du bloc luxe du hall K du terminal 2E et de l'impact d'un euro faible. D'autre part, les autres points de vente *(Duty Paid)* affichent une bonne dynamique d'activité, avec une augmentation du CA/PAX de 3,2 % à 7,1 euros, grâce au mix trafic favorable sur l'Europe. La croissance du chiffre d'affaires des activités commerciales a également été tirée par la hausse du chiffre d'affaires lié à la publicité (+21,5%), principalement grâce à de nouveaux contrats.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est en baisse de 4,2 % et s'établit à 88 millions d'euros, en raison essentiellement de la baisse de la durée de stationnement, notamment des parkings éloignés.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) augmente de 1,2 % à 68 millions d'euros.

Les **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) sont en retrait de 2,4 % à 69 millions d'euros.

Les **autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en hausse de 31,4 % à 18 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment progresse de 7,8 % à 257 millions d'euros, grâce notamment à la maîtrise des charges courantes. Le taux de marge brute gagne 1,8 point à 57,2 %.

Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** s'établit en hausse de 7,2 %, à 217 millions d'euros. La quote-part des résultats des sociétés mises en équivalences opérationnelles (Société de Distribution Aéroportuaire, Relay@ADP et Media ADP) augmente de 23,3 % à 4 millions d'euros.

[1] *Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes par passager au départ*

Immobilier

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	S1 2015 / S1 2014 retraité
Chiffre d'affaires	**137**	**137**	**+0,6%**
Chiffre d'affaires externe (réalisé avec des tiers)	*112*	*111*	*+0,9%*
Chiffre d'affaires interne	*25*	*25*	*-0,9%*
EBITDA	**77**	**82**	**-6,3%**
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	**55**	**61**	**-10,6%**
EBITDA / Chiffre d'affaires	*55,9%*	*60,0%*	*(4,1)pt*
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	*40,0%*	*45,0%*	*(5,0)pt*

Sur le 1er semestre 2015, le chiffre d'affaires du segment Immobilier est en légère hausse de 0,6 % à 137 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires externe[1] (112 millions d'euros) est en légère croissance (+ 0,9 %) principalement sous l'effet de la hausse des refacturations de charges qui compense l'impact de l'indexation négative des revenus sur l'indice du coût de la construction au 1er janvier 2015[2].

Le chiffre d'affaires interne est en baisse de 0,9 %, à 25 millions d'euros.

L'EBITDA s'établit en baisse de 6,3 % à 77 millions d'euros, essentiellement sous l'effet de la hausse des taxes locales. Le taux de marge brute s'établit à 55,9 % en baisse de 4,1 points.

Les dotations aux amortissements sont en hausse de 6,9 % à 21 millions d'euros, suite notamment à l'amortissement accéléré de bâtiments. Le résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) est en baisse de 10,6 % à 55 millions d'euros.

International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014	S1 2015 / S1 2014
Chiffre d'affaires	**42**	**38**	**+9,5%**
ADP Ingénierie	*35*	*31*	*+12,6%*
Aéroports de Paris Management	*7*	*7*	*-3,4%*
EBITDA	**(4)**	**(1)**	**na**
Quote-part de résultat des MEE opérationnelles après ajustements liés aux prises de participation	29	25	+17,2%
Quote-part de résultat des mises en équivalence opérationnelles avant ajustements liés aux prises de participation	*50*	*45*	*+13,1%*
Ajustements liés aux prises de participation dans les MEE opérationnelles	*(21)*	*(20)*	*+7,9%*
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	**25**	**24**	**+5,5%**
EBITDA / Chiffre d'affaires	*(9,7)%*	*(2,6)%*	*(7,1)pt*
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	*60,6%*	*62,9%*	*(2,3)pt*

Le chiffre d'affaires du segment international et développements aéroportuaires est en hausse de 9,5 % à 42 millions d'euros sur le 1er semestre 2015, sous l'effet de l'accroissement du volume d'activité d'ADP Ingénierie. L'EBITDA est négatif, à -4 millions d'euros, en baisse de 3 millions par rapport au 1er semestre 2014.

ADP Ingénierie voit son activité progresser sur le 1er semestre 2015. Son chiffre d'affaires s'élève à 35 millions d'euros, en hausse de 12,6 % du fait de lancement de projets, notamment au Moyen-Orient. L'EBITDA et le résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) s'élèvent respectivement à (1,4) et (1,5) millions d'euros, en légère baisse par rapport au 1er semestre 2014. A fin juin 2015, le carnet de commandes s'élève à 57 millions d'euros pour la période 2015 - 2019.

Aéroports de Paris Management voit son chiffre d'affaires en retrait de 3,4 % à 7 millions d'euros. Son EBITDA est quasi nul et son résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) est une perte d'1 million d'euros.

[1] *Réalisé avec des tiers (hors Groupe)*
[2] *Au 1er janvier 2015, l'Indice Coût Construction s'élève à -0,98 %*

Le groupe **TAV Airports** a réalisé[1] un chiffre d'affaires en hausse de 17 % à 508 millions d'euros et un EBITDA en croissance de 21 % à 221 millions d'euros. Le résultat net part du groupe progresse de 4 % et s'établit à 88 millions d'euros.

La **quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles (TAV Airports, TAV Construction et Schiphol Group),** après ajustements liés aux prises de participation s'établit à 29 millions d'euros sur le 1er semestre 2015, en progression de 17,2 %.

Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** du segment est par conséquent en forte hausse de 5,5 %, à 25 millions d'euros.

Autres activités

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	S1 2015 / S1 2014
Chiffre d'affaires	**101**	**97**	**+3,6%**
Hub One	*64*	*62*	*+3,6%*
Hub Safe	*37*	*33*	*+9,6%*
EBITDA	**11**	**11**	**+4,7%**
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	**5**	**5**	**+2,9%**
EBITDA / Chiffre d'affaires	*10,7%*	*11,7%*	*(1,0)pt*
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	*4,8%*	*4,9%*	*(0,1)pt*

Sur le 1er semestre 2015, le chiffre d'affaires du segment Autres activités est en hausse de 3,6 % à 101 millions d'euros. L'EBITDA du segment est en hausse de 4,7 % à 11 millions d'euros.

Sur cette période, **Hub One** voit son chiffre d'affaires augmenter de 3,6 % à 64 millions d'euros. L'EBITDA s'élève à 9 millions d'euros, en baisse de 4,8 %. Le résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) s'établit en baisse de 26,2 %, à 2 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires d'**Hub Safe**[2] est en hausse de 9,6 % à 37 millions d'euros. L'EBITDA s'élève à 1 million d'euros, contre nul au 1er semestre 2014.

Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** du segment est en hausse de 2,9 %, à 5 millions d'euros.

[1] *Données consolidées ajustées IFRIC 12*
[2] *Anciennement nommée Alyzia Sûreté*

Annexe

Comptes pro forma 2014

Nouveau modèle de gestion

Afin de simplifier la lisibilité de la performance par segment comptable et d'optimiser l'allocation des échanges internes, Aéroports de Paris a mis en place un nouveau modèle de gestion s'appliquant à compter du 1er janvier 2015. Ce nouveau système consiste en :

- Une présentation du compte de résultat segmenté par nature pour l'ensemble des revenus et des coûts,
- Une révision et une simplification de l'allocation des revenus et des coûts des activités transversales par segment,
- Une révision et une simplification de l'allocation des frais généraux par segment.

Ce nouveau modèle de gestion n'a pas d'impact sur les principaux agrégats financiers consolidés.

Application de l'interprétation de la norme IFRIC 21

L'application de l'interprétation IFRIC 21 rend obligatoire la reconnaissance d'un passif au titre des taxes à la date de l'évènement générant l'obligation (et non pas en fonction des bases de calcul desdites taxes) et conduit à retraiter certaines taxes préalablement étalées sur l'exercice. Les taxes concernées par ce retraitement au niveau du Groupe sont la taxe foncière, la taxe sur les bureaux en Ile de France et la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et se situent au niveau des charges courantes du Groupe. Le résultat net part du Groupe retraité du 1er semestre 2014 est par conséquent minoré de 20 millions d'euros par rapport au résultat net part du Groupe publié, sous les effets suivants :

- Impact de -42 millions d'euros en charges courantes sous l'effet de la comptabilisation au 30 juin 2014 de la totalité des taxes décrites ci-dessus ;
- Effet sur l'impôt : + 14 millions d'euros ;
- Effet sur la participation des salariés : + 2 millions d'euros.

Ce retraitement entraîne un impact sur l'EBITDA du 1er semestre 2014 des segments qui se décompose comme suit :

- -21 millions d'euros sur le segment Activités aéronautiques,
- -12 millions d'euros sur le segment Commerces et services,
- - 1 millions d'euros sur le segment Immobilier.

Un produit à recevoir de refacturation de la taxe foncière aux locataires au titre de 2014 et 2015 a été comptabilisé aux 30 juin 2014 et 2015. Cela génère un impact positif de 6 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé, segment immobilier, qui se répercute sur les agrégats financiers des 1ers semestres 2014 et 2015.

Des effets de sens contraire seront observés au second semestre. Ce retraitement n'a donc pas d'impact sur les comptes annuels 2014.

Autres changements

Par ailleurs, un autre changement a été opéré dans la compensation directe de la production immobilisée (précédemment comptabilisée entre le chiffre d'affaires et les charges) en diminution des coûts concernés.

En 2014, la production immobilisée s'élevait à 79 millions, qui sont dorénavant répartis en moindres frais de personnels et autres coûts ;

Au 30 juin 2014, la production immobilisée qui s'élevait à 42 millions d'euros, a été répartie en diminution des frais de personnels pour 28 millions d'euros et en diminution des autres coûts pour 14 millions d'euros.

Le Groupe a également procédé au reclassement de certains frais de formation du personnel pour 3 millions d'euros au cours du 1er semestre 2014. Ces frais de formations, réalisés par un organisme externe et considérés comme ayant une contrepartie pour le Groupe, étaient auparavant présentés en "Impôts et taxes" et sont désormais présentés en "Autres services et charges externes".

Impacts sur les comptes consolidés 2014

Afin de permettre une comparabilité avec les exercices antérieurs, des comptes retraités semestriels et annuels 2014 ont été réalisés suivant les changements énoncés ci-dessus :

Compte de résultat retraité 2014

(en millions d'euros)	2014 publié	Production immobilisée*	2014 retraité
Chiffre d'affaires	**2 791**	**-**	**2 791**
Production immobilisée et stockée	79	(79)	(0)
Production de l'exercice	**2 870**	**(79)**	**2 791**
Achats consommés	(102)	-	(102)
Services et charges externes	(670)	22	(648)
Valeur ajoutée	**2 098**	**(58)**	**2 040**
Charges de personnel	(738)	52	(686)
Impôts et taxes	(240)	6	(234)
Autres charges opérationnelles courantes	(21)	(2)	(23)
Autres produits opérationnels courants	7	-	7
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	3	-	3
EBITDA	**1 109**	**-**	**1 109**
Résultat de la période	**402**	**-**	**402**

Compte de résultat retraité du 1er semestre 2014

(en millions d'euros)	1er semestre 2014 publié	Production immobilisée*	IFRIC 21	1er semestre 2014 retraité
Chiffre d'affaires	**1 347**		**6**	**1 353**
Production immobilisée et stockée	42	(42)		-
Production de l'exercice	**1 389**	**(42)**	**6**	**1 353**
Achats consommés	(51)			(51)
Services et charges externes	(317)	11		(306)
Valeur ajoutée	**1 021**	**(31)**	**6**	**996**
Charges de personnel	(374)	28	2	(343)
Impôts et taxes	(124)	3	(42)	(164)
Autres charges opérationnelles courantes	(10)			(10)
Autres produits opérationnels courants	3			3
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	12			12
EBITDA	**528**	**-**	**(34)**	**494**
Dotations aux amortissements	(213)			(213)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	28			28
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)	**343**	**-**	**(34)**	**309**
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)	**343**	**-**	**(34)**	**309**
Impôts sur les résultats	(99)		14	(85)
Résultat de la période	**182**	**-**	**(20)**	**162**

* *Reclassement de la production immobilisée et de certains frais de formation*

Les impacts de ces trois changements sur les segments se décomposent comme suit :

Impact sur le segment Activités aéronautiques

En M€	T1 2014 Publié	T1 2014 Retraité	S1 2014 Publié	S1 2014 Retraité	9M 2014 Publié	9M 2014 Retraité	2014 Publié	2014 Retraité
Chiffre d'affaires	**376**	**376**	**801**	**801**	**1 251**	**1 251**	**1 671**	**1 672**
EBITDA	**nc**	**nc**	**174**	**164**	**nc**	**nc**	**363**	**397**
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	**nc**	**nc**	**40**	**17**	**nc**	**nc**	**83**	**92**

Impact sur le segment Commerces et services

(en millions d'euros)	T1 2014 Publié	T1 2014 Retraité	S1 2014 Publié	S1 2014 Retraité	9M 2014 Publié	9M 2014 Retraité	2014 Publié	2014 Retraité
Chiffre d'affaires	**224**	**205**	**466**	**430**	**705**	**652**	**956**	**884**
Activités commerciales	*85*	***85***	*186*	***187***	*291*	***292***	*400*	***401***
Parcs et accès	*43*	***43***	*92*	***92***	*139*	***139***	*183*	***183***
Prestations industrielles	*13*	***36***	*24*	***67***	*33*	***97***	*43*	***128***
Recettes locatives	*27*	***36***	*52*	***70***	*76*	***105***	*105*	***143***
Autres produits	*56*	***6***	*111*	***14***	*165*	***21***	*224*	***28***
EBITDA	**nc**	**nc**	**265**	**238**	**nc**	**nc**	**560**	**523**
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	**nc**	**nc**	**215**	**201**	**nc**	**nc**	**463**	**451**

Impact sur le segment Immobilier

(en millions d'euros)	T1 2014 Publié	T1 2014 Retraité	S1 2014 Publié	S1 2014 Retraité	9M 2014 Publié	9M 2014 Retraité	2014 Publié	2014 Retraité
Chiffre d'affaires	**65**	**65**	**131**	**137**	**198**	**198**	**264**	**264**
EBITDA	**nc**	**nc**	**82**	**82**	**nc**	**nc**	**168**	**164**
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	**nc**	**nc**	**63**	**61**	**nc**	**nc**	**123**	**119**

Impact sur le segment Autres activités

(en millions d'euros)	T1 2014 Publié	T1 2014 Retraité	S1 2014 Publié	S1 2014 Retraité	9M 2014 Publié	9M 2014 Retraité	2014 Publié	2014 Retraité
Chiffre d'affaires	**47**	**47**	**97**	**97**	**148**	**148**	**202**	**200**
Hub One	*30*	*30*	*62*	*62*	*93*	*93*	*127*	*127*
Hub Safe	*16*	*16*	*33*	*33*	*52*	*52*	*70*	*70*
EBITDA	**nc**	**nc**	**7**	**11**	**nc**	**nc**	**20**	**25**
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	**nc**	**nc**	**-**	**5**	**nc**	**nc**	**6**	**11**

Aucun impact sur le segment International et développements aéroportuaires

2.3 Flux de trésorerie

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	430	427
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(147)	(188)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(316)	(695)
Variation de la trésorerie	**(32)**	**(457)**
Trésorerie d'ouverture	1 262	1 053
Trésorerie de clôture	1 230	596

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité
Résultat opérationnel (yc MEE opérationnelles)	313	309
Amortissements et provisions	230	200
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	(36)	(29)
Produits financiers nets hors coût de l'endettement	4	2
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	**511**	**482**
Variation du besoin en fonds de roulement	28	45
Impôts payés	(109)	(100)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	**430**	**427**

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité
Investissements corporels et incorporels	(172)	(165)
Acquisitions de filiales	-	0
Cessions de filiales	4	0
Dividendes reçus	54	35
Autres flux liés aux activités d'investissement	(33)	(59)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	**(147)**	**(188)**

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité
Encaissements provenant des emprunts à long terme	3	1
Remboursement des emprunts à long terme	(3)	(414)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(241)	(183)
Autres flux provenant des activités de financement	(75)	(100)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**(316)**	**(695)**

2.4 Endettement financier

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014 retraité
Dettes financières	4 206	4 173
Instruments financiers dérivés passif	20	21
Endettement financier brut	**4 227**	**4 195**
Instruments financiers dérivés actif	(180)	(124)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 235)	(1 266)
Endettement financier net	**2 812**	**2 805**
Dettes nettes / Capitaux propres (gearing)	*72,0%*	*70,5%*

L'endettement financier net du groupe Aéroports de Paris est quasi stable et s'établit à 2 812 millions euros au 30 juin 2015, contre 2 805 millions d'euros à fin 2014.

Le ratio dette nette / capitaux propres est en hausse et s'élève à 72 % au 30 juin 2015 contre 70,5 % à fin 2014. Aéroports de Paris est noté A+ par Standard & Poor's depuis mars 2014.

2.5 Prévisions et objectifs

Affinement des prévisions 2015

	Prévisions 2015 affinées
Hypothèse de croissance de trafic par rapport à 2014	+ 2,6 % *(inchangé)*
EBITDA consolidé	Croissance comprise entre 30 % et 35 % entre 2009 et 2015[1]

[1] EBITDA consolidé 2009 : 883 millions d'euros

Rappel des objectifs 2015 (hors EBITDA) et affinement de l'objectif d'EBITDA 2015

Objectifs sur la période 2011-2015	Objectifs 2015 revus en 2012[1]	Estimation de l'atteinte des objectifs 2011-2015 à fin 2015
Hypothèse de croissance de trafic passager (TCAM[2] 2011-2015)	+ 1,9 % à + 2,9 % par an en moyenne sur la période	+ 2,7 % par an en moyenne sur la période[3] *(inchangé)*
Plafond de l'évolution moyenne annuelle[4] des tarifs des redevances comprises dans le périmètre du CRE (TCAM[2] 2011-2015)	+ 1,38 % par an en moyenne sur la période + inflation	+ 1,37 % par an en moyenne sur la période + inflation[3] *(inchangé)*
ROCE[5] du périmètre régulé	Entre 3,8 et 4,3 % en 2015	3,8 % en 2015[3] *(inchangé)*
EBITDA consolidé	Croissance comprise entre 25 % et 35 % entre 2009 et 2015 [6]	Croissance comprise entre 30 % et 35 % entre 2009 et 2015[1]
Investissements sur le périmètre régulé de la société Aéroports de Paris	1,9 milliard d'euros [7]	2,0 milliards d'euros [3] [7] *(inchangé)*
Qualité de service	Atteindre 88,1 % de satisfaction globale en 2015	Inchangé
Commerces	Chiffre d'affaires par passager [8] de 19,0 euros en 2015 + 18 % de nouvelles surfaces commerciales d'ici à 2015 (par rapport à 2009) dont + 35 % pour les boutiques en zone internationale	Inchangé
Immobilier	Mise en service d'environ 320 000 m² à 360 000 m² de bâtiments Enveloppe d'investissements ramenée à 450 millions d'euros dont 340 millions d'euros en immobilier de diversification	Inchangé
Plan d'économies	Limiter la progression des charges courantes de la Maison-mère à moins de 3,0 % en moyenne par an entre 2012 et 2015 Entre 71 et 81 millions d'euros d'économies cumulées entre 2013 et 2015	Inchangé
Productivité	Réduction de 7 % des effectifs d'Aéroports de Paris (ETP) entre 2010 et 2015	Inchangé
Dividendes	Politique de distribution de 60 % du résultat net consolidé part du Groupe [9]	Inchangé

(1) Objectifs diffusés par communiqué de presse du 20 décembre 2012 intitulé « Objectifs 2012 et 2015 » sur le site Internet www.aeroportsdeparis.fr
(2) Taux de croissance annuel moyen
(3) Objectifs 2015 précisés par communiqué de presse de la mise à disposition du dossier public de consultation du 19 janvier 2015 disponible sur le site Internet www.aeroportsdeparis.fr
(4) Du 1er avril au 31 mars de chaque année civile
(5) Return On Capital Employed se définissant comme le retour sur capitaux engagés (RCE ou « ROCE ») calculé comme le résultat opérationnel du périmètre régulé après impôt normatif sur les sociétés rapporté à la base d'actifs régulés (valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels relatifs au périmètre régulé, augmenté du besoin en fonds de roulement de ce périmètre)
(6) EBITDA consolidé 2009 : 883 millions d'euros
(7) En euros 2014
(8) Chiffre d'affaires des boutiques en zone côté pistes par passager au départ
(9) Appréciée pour chaque exercice en fonction des résultats de la société, de sa situation financière et de tout autre facteur jugé pertinent

2.6 Facteurs de risques

Le présent rapport contient des informations à caractère prévisionnel. Ces informations, qui expriment des objectifs établis sur la base des appréciations et estimations actuelles, sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées et restent notamment subordonnées aux facteurs de risques et incertitudes exposés ci-après.

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe s'estime confronté sont décrits dans le paragraphe du chapitre 4 intitulé « Facteurs de risques » du document de référence 2014 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 2 avril 2015 sous le numéro D.15-0281. Cette description des principaux risques reste valable à la date de diffusion du présent rapport financier semestriel pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le Groupe sur la fin de l'exercice en cours.

2.7 Evénements survenus depuis le 30 juin 2015

Emission obligataire

En juillet 2015, Aéroports de Paris a :

- procédé au remboursement d'un emprunt obligataire de 166 millions d'euros (250 millions de francs suisses), portant intérêt à 3,125 %, arrivé à échéance
- émis un emprunt obligataire d'un montant total de 500 millions d'euros, portant intérêt à 1,50 % et venant à échéance le 24 juillet 2023.

Versement d'un acompte sur dividende

Le conseil d'administration d'Aéroports de Paris a décidé la mise en œuvre d'une politique d'acompte sur dividende en numéraire jusqu'à l'exercice se terminant le 31 décembre 2020. Pour l'exercice 2015, cet acompte sur dividende s'élève à hauteur de 70 millions d'euros, soit un montant par action de 0,70 euro. Le détachement du coupon de l'acompte sur dividende interviendra le 7 décembre 2015 et la mise en paiement de l'acompte sur dividende au titre de 2015 interviendra le 10 décembre 2015.

Aéroports de Paris salue l'accord conclu avec l'Etat sur le projet de Contrat de Régulation Economique 2016-2020[1]

Aéroports de Paris et l'Etat sont parvenus à un accord sur le projet de nouveau Contrat de Régulation Economique (CRE) portant sur la période 2016-2020. Le Conseil d'Administration d'Aéroports de Paris a autorisé le 29 juillet 2015 son Président-directeur général à signer le CRE avec l'Etat sur la base de cet accord dont la signature est prévue dans les jours prochains.

L'équilibre trouvé confirme la stratégie industrielle d'Aéroports de Paris au service de la place de Paris et plus largement du secteur aérien. Confronté à la crise de ce secteur en Europe, aux mutations de ses principaux acteurs, à l'accentuation de la pression concurrentielle des aéroports et aux nouveaux comportements de consommation, Aéroports de Paris doit continuellement améliorer la compétitivité de ses plates-formes.

Pour faire face à ces nouveaux défis, le nouveau contrat présente, sur la base d'un périmètre de régulation[2] inchangé, les principales caractéristiques suivantes :

- Une hypothèse de croissance du trafic de 2,5 % en moyenne par an,
- Un programme d'investissements du périmètre régulé1 de 3,0 milliards d'euros mettant l'accent sur l'optimisation, la maintenance et la mise en conformité des installations ainsi que sur la robustesse opérationnelle,
- Un engagement fort en termes de qualité de service, avec la mise en place de sept indicateurs "standards de qualité" sanctionnés par un malus, de trois indicateurs "d'excellence", en particulier pour les passagers en correspondance, assortis d'une incitation financière sous forme de bonus et de malus, et de cinq indicateurs de suivi sans incidence financière,
- Un plafond d'évolution tarifaire modéré de 1,0% par an en moyenne au-delà de l'inflation,

[1] Voir le communiqué de presse du 29 juillet 2015 disponible sur www.aeroportsdeparis.fr

[2] Le périmètre régulé est défini par l'article 1er de l'arrêté du 16 septembre 2005 relatif aux redevances pour services rendus sur les aérodromes, modifié le 1er janvier 2011 par l'arrêté du 17 décembre 2009.

- Une nouvelle structure tarifaire visant d'une part à améliorer la compétitivité-prix du trafic intercontinental et en correspondance et à favoriser l'emport des compagnies en diminuant le poids de la redevance par passager, et en révisant la redevance d'atterrissage, d'autre part, à exonérer le stationnement de nuit pour favoriser l'implantation à Paris d'avions basés et enfin, à rendre plus lisible la grille tarifaire en homogénéisant le financement du traitement des bagages en correspondance,
- La mise en place de mesures incitatives sur les marchés porteurs et pour les compagnies performantes, ayant vocation à encourager le développement du trafic en correspondance, et la performance opérationnelle des compagnies aériennes,
- La mise en place d'un nouveau facteur d'ajustement s'appuyant sur le volume des charges opérationnelles (hors charges d'amortissement, impôts et taxes) du périmètre régulé.

L'ensemble de ces éléments doit permettre d'obtenir la juste rémunération des capitaux investis du périmètre régulé en 2020, avec une rentabilité des capitaux employés du périmètre régulé au niveau du coût moyen pondéré du capital du Groupe estimé à 5,4 %.

2.8 Principales conventions entre parties liées

Aucune convention entre Aéroports de Paris SA et des parties liées ayant influé significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société, n'est intervenue au cours du 1er semestre 2015. De même, aucune modification des opérations entre parties liées, de nature à influer significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société, n'est intervenue au cours de cette période.

3 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société AEROPORTS DE PARIS, relatifs à la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité;

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

3.1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés qui expose notamment les effets liés à l'application de l'interprétation IFRIC 21 relative à la comptabilisation des droits et taxes à compter du 1er janvier 2015, et au changement de présentation de la production immobilisée au sein du compte de résultat consolidé ;
- la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés qui expose l'évolution de l'information sectorielle suite à la mise en place d'un nouveau modèle de gestion s'appliquant à compter du 1er janvier 2015.

3.2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Fait à Paris La Défense et Neuilly sur Seine, le 29 juillet 2015

Les Commissaires aux Comptes,

DELOITTE & ASSOCIES		ERNST & YOUNG Audit
Thierry Benoit	Olivier Broissand	Jacques ²Pierres

4 Comptes consolidés semestriels intermédiaires résumés au 30 juin 2015

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 3
ETAT DU RESULTAT GLOBAL 4
ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE..... 5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES..... 6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES..... 7

Sommaire détaillé des notes aux comptes consolidés

NOTE 1 Déclaration de conformité 31
NOTE 2 Remarques liminaires 32
NOTE 3 Comparabilité des exercices 32
NOTE 4 Règles et méthodes comptables 35
NOTE 5 Soldes intermédiaires de gestion 36
NOTE 6 Pro forma 37
NOTE 7 Information sectorielle 39
NOTE 8 Produit des activités ordinaires 43
NOTE 9 Autres produits opérationnels courants 45
NOTE 10 Achats consommés 45
NOTE 11 Coût des avantages du personnel 45
NOTE 12 Autres charges opérationnelles courantes 50
NOTE 13 Amortissements, dépréciations et provisions 51
NOTE 14 Résultat financier 52
NOTE 15 Entreprises mises en équivalence 54
NOTE 16 Impôts 57
NOTE 17 Résultat par action 59
NOTE 18 Immobilisations incorporelles 60
NOTE 19 Immobilisations corporelles 61
NOTE 20 Immeubles de placement 62
NOTE 21 Autres actifs financiers 62
NOTE 22 Clients et comptes rattachés 64
NOTE 23 Autres créances et charges constatées d'avance 64
NOTE 24 Trésorerie et équivalents de trésorerie 64
NOTE 25 Capitaux propres 65
NOTE 26 Autres provisions 66
NOTE 27 Dettes financières 67
NOTE 28 Instruments financiers 69
NOTE 29 Autres passifs non courants 76
NOTE 30 Fournisseurs et comptes rattachés 76
NOTE 31 Autres dettes et produits constatés d'avance 76
NOTE 32 Flux de trésorerie 77
NOTE 33 Engagements hors bilan 79
NOTE 34 Liste des sociétés du périmètre de consolidation 80
NOTE 35 Événements postérieurs à la clôture 83

4.1 Comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Aéroports de Paris au 30 juin 2015

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Produit des activités ordinaires	**8**	**1 422**	**1 353**
Autres produits opérationnels courants	9	7	3
Production stockée		1	-
Achats consommés	10	(57)	(51)
Charges de personnel	11	(360)	(343)
Autres charges opérationnelles courantes	12	(497)	(480)
Dotations et dépréciations nettes de reprises	13	(236)	(201)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	15	33	28
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)**		**313**	**309**
Produits financiers		31	19
Charges financières		(81)	(78)
Résultat financier	**14**	**(50)**	**(59)**
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles	15	8	(2)
Résultat avant impôt		**271**	**247**
Impôts sur les résultats	16	(104)	(85)
Résultat net des activités poursuivies		**167**	**162**
Résultat de la période		**167**	**162**
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		**167**	**162**
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			
Résultat de base par action (en euros)	17	1,68	1,60
Résultat dilué par action (en euros)	17	1,68	1,60
Résultats des activités poursuivies par action attribuables aux propriétaires de la société mère			
Résultat de base par action (en euros)	17	1,68	1,60
Résultat dilué par action (en euros)	17	1,68	1,60

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

** *Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles*

État du résultat global

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Résultat de la période	**167**	**162**
Ecarts de conversion	1	-
Eléments de résultat global afférents aux entreprises associées, nets d'impôt	13	(7)
Eléments recyclables en résultat	**14**	**(7)**
Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite, afférents aux entités intégrées globalement	-	(15)
Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite, afférents aux entreprises associées	(2)	-
Eléments non recyclables en résultat	**(2)**	**(15)**
Résultat global total pour la période	**179**	**140**
Résultat global total pour la période attribuable		
aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-
aux propriétaires de la société mère	179	140

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

État consolidé de la situation financière

Actifs

(en millions d'euros)	Notes	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles	18	93	82
Immobilisations corporelles	19	5 837	5 928
Immeubles de placement	20	471	443
Participations dans les entreprises mises en équivalence	15	1 190	1 180
Autres actifs financiers non courants	21	181	155
Actifs d'impôt différé	16	1	1
Actifs non courants		**7 773**	**7 789**
Stocks		17	14
Clients et comptes rattachés	22	597	525
Autres créances et charges constatées d'avance	23	100	78
Autres actifs financiers courants	21	140	99
Actifs d'impôt exigible	16	12	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	1 235	1 266
Actifs courants		**2 101**	**1 982**
Actifs détenus en vue de la vente	3	20	21
Total des actifs		**9 894**	**9 792**

Capitaux propres et passifs

(en millions d'euros)	Notes	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Capital	25	297	297
Primes liées au capital	25	543	543
Résultats non distribués	25	3 166	3 239
Autres éléments de capitaux propres	25	(88)	(100)
Capitaux propres - part du Groupe		**3 918**	**3 979**
Participations ne donnant pas le contrôle	25	1	1
Total des capitaux propres		**3 919**	**3 980**
Emprunts et dettes financières à long terme	27	3 938	4 079
Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an	11	468	452
Autres provisions non courantes	26	63	62
Passif d'impôt différé	16	210	200
Autres passifs non courants	29	132	116
Passifs non courants		**4 811**	**4 909**
Fournisseurs et comptes rattachés	30	304	322
Autres dettes et produits constatés d'avance	31	516	391
Emprunts et dettes financières à court terme	27	290	116
Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an	11	13	20
Autres provisions courantes	26	22	28
Passif d'impôt exigible	16	19	26
Passifs courants		**1 164**	**903**
Total des capitaux propres et passifs		**9 894**	**9 792**

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)**		**313**	**309**
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	32	194	171
Produits financiers nets hors coût de l'endettement		4	2
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt		**511**	**482**
Variation du besoin en fonds de roulement	32	**28**	**45**
Impôts sur le résultat payés		(109)	(100)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		**430**	**427**
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et entreprises associées	32	4	-
Investissements corporels et incorporels	32	(172)	(165)
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations		(13)	(49)
Acquisitions de participations non intégrées	32	(25)	(6)
Variation des autres actifs financiers		3	(4)
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles		2	-
Dividendes reçus	32	54	36
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		**(147)**	**(188)**
Subventions reçues au cours de la période	32	4	1
Cessions (acquisitions) nettes d'actions propres		(1)	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	25	(241)	(183)
Encaissements provenant des emprunts à long terme		3	1
Remboursement des emprunts à long terme		(3)	(414)
Intérêts payés		(87)	(135)
Produits financiers encaissés		9	34
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**(316)**	**(696)**
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		**(32)**	**(457)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		1 262	1 053
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	32	1 230	596

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

** *Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles*

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Résultats non distribués	Autres éléments de capitaux propres			Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
					Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Réserve de juste valeur			
Situation au 01/01/2014	**297**	**543**	**-**	**3 013**	**(10)**	**(39)**	**(2)**	**3 802**	**-**	**3 802**
Résultat de la période				162				162	-	162
Autres éléments de capitaux propres				(8)	1	(15)	-	(22)	-	(22)
Résultat global - 1er semestre 2014*	**-**	**-**	**-**	**154**	**1**	**(15)**	**-**	**140**	**-**	**140**
Dividendes				(183)				(183)		(183)
Situation au 30/06/2014*	**297**	**543**	**-**	**2 984**	**(9)**	**(54)**	**(2)**	**3 759**	**-**	**3 759**

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

(en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Résultats non distribués	Autres éléments de capitaux propres			Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
					Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Réserve de juste valeur			
Situation au 01/01/2015	**297**	**543**	**-**	**3 239**	**1**	**(100)**	**(1)**	**3 979**	**1**	**3 980**
Résultat de la période				167				167	-	167
Autres éléments de capitaux propres					4	(2)	10	12		12
Résultat global - 1er semestre 2015	**-**	**-**	**-**	**167**	**4**	**(2)**	**10**	**179**	**-**	**179**
Dividendes				(241)				(241)		(241)
Autres variations				1				1		1
Situation au 30/06/2015	**297**	**543**	**-**	**3 166**	**5**	**(102)**	**9**	**3 918**	**1**	**3 919**

Les éléments contribuant à la variation des capitaux propres consolidés sont commentés en note 25

NOTE 1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2015 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 - Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

NOTE 2 Remarques liminaires

Aéroports de Paris est une entreprise domiciliée en France. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les six mois écoulés au 30 juin 2015 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme le «Groupe»), ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 juillet 2015.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé au 291, boulevard Raspail – 75014 Paris ou sur www.aeroportsdeparis.fr.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro. Les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut, dans certains cas, conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

NOTE 3 Comparabilité des exercices

3.1 Événements significatifs

Mise à disposition du dossier public de consultation du Contrat de Régulation Economique 2016-2020

Aéroports de Paris a rendu public le lundi 19 janvier 2015 le dossier public de consultation du Contrat de Régulation Economique qui couvre la période 2016-2020, disponible sur www.aeroportsdeparis.fr, qui présente la proposition détaillée pour le CRE 2016-2020.

Aéroports de Paris, VINCI Airports et Astaldi ont présenté la meilleure offre pour la mise en concession de l'aéroport international de Santiago du Chili

Réunis au sein du consortium nommé Nuevo Pudahuel, Aéroports de Paris (45% du consortium), VINCI Airports (40%) et Astaldi (15%) ont été retenus par le gouvernement Chilien comme ayant présenté la meilleure offre pour la mise en concession de l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili, 6ème aéroport d'Amérique du Sud avec 16,1 millions de passagers accueillis en 2014, dont près de la moitié de passagers internationaux.

Le projet comporte l'exploitation et le développement de l'aéroport. L'offre financière est fixée à 77,56 % exprimant la proportion des revenus annuels de la concession reversée au gouvernement. En application du futur nouveau contrat de concession, qui entrera en vigueur le 1er octobre 2015 (au terme de l'actuelle concession), le consortium Nuevo Pudahuel aura pour missions principales :

- la rénovation des installations existantes avec le réaménagement et l'extension du terminal actuel ;
- le financement, la conception et la construction d'un nouveau terminal de 175 000 m², qui portera la capacité de l'aéroport à 30 millions de passagers, extensible au-delà de 45 millions ;
- l'exploitation sur toute la durée de la concession (20 ans) de l'ensemble des infrastructures : terminal existant et nouveau terminal, parkings et futurs développements immobiliers.

Les travaux de construction seront réalisés par VINCI Construction Grands Projets (50% du groupement Conception-Construction) et Astaldi (50%).

Le décret d'adjudication de la concession de l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili a été publié le 21 avril 2015 au journal officiel chilien[1].

Par conséquent, le consortium *Nuevo Pudahuel* formé par Aéroports de Paris[2], VINCI Airports et Astaldi voit ses missions d'études et de préparation à l'exploitation débuter immédiatement. Il sera détenteur du droit à opérer l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili pour une durée de 20 ans à compter du 1er octobre 2015.

Nouveau modèle de gestion

Afin de simplifier la lisibilité de la performance par secteur opérationnel et d'optimiser l'allocation des échanges internes, Aéroports de Paris a mis en place un nouveau modèle de gestion s'appliquant à compter du 1er janvier 2015. Ce nouveau modèle consiste en :

- une présentation du compte de résultat par nature pour l'ensemble des revenus et des coûts ;
- une révision et une simplification de l'allocation des revenus et des coûts des activités transversales ;
- une révision et une simplification de l'allocation des frais généraux par secteur.

Par ailleurs, le principal autre changement opéré réside dans la compensation directe de la production immobilisée (précédemment comptabilisée entre le chiffre d'affaires et les charges) en diminution des coûts concernés. Au 30 juin 2014, la production immobilisée qui s'élevait à 42 millions, est dorénavant répartie en diminution des frais de personnels et autres coûts.

Les impacts de ces changements sont présentés en notes 6 et 7.

Cession du siège social

[1] http://www.diariooficial.interior.gob.cl/versiones-anteriores/do/20150421/

[2] *Indirectement via Aéroports de Paris Management (sa filiale détenue à 100 %)*

Le Groupe a conclu en mars 2015 un acte de vente portant sur son siège social situé à Paris. Cet acte prévoit un transfert de propriété différé en date du 1er juillet 2016. Au 30 juin 2015, la valeur nette comptable du siège qui a été reclassée en actif destiné à être cédé en décembre 2014, s'élève à 20 millions d'euros.

Gare du Grand Paris à Orly

Dans le cadre du plan de développement du Grand Paris, la société du Grand Paris (SGP) prévoit de nouvelles connexions vers l'aéroport d'Orly avec notamment l'arrivée des lignes de métro 14 et 18 en 2024. Ce projet fera l'objet d'une déclaration d'utilité publique et, permettra d'améliorer la connectivité de la plateforme d'Orly à Paris et ses alentours. Les travaux devraient débuter en 2017 pour un passage des tunneliers en 2020.

Fin 2014, la société du Grand Paris a exprimé son souhait de confier la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de la gare ferroviaire à Aéroports de Paris qui a donné un accord de principe. A ce titre, une convention entre Aéroports de Paris et la société du Grand Paris devrait être signée courant juillet 2015.

Aéroports de Paris et Select Service Partner envisagent de créer une co-entreprise pour l'aménagement, l'exploitation et le développement de points de vente de "restauration rapide"

Au terme d'une consultation publique, Aéroports de Paris a retenu Select Service Partner le 21 avril 2015 en vue de la création d'une co-entreprise destinée à aménager, exploiter et développer des points de vente de restauration rapide.

A travers cette société commune, l'ambition d'Aéroports de Paris est d'améliorer encore l'accueil et les services proposés aux passagers, qui disposeront ainsi d'une offre diversifiée et renouvelée (boulangeries à la française, coffee shop, enseignes de fast casual, asiatiques et bars).

Cette nouvelle entité, dont l'activité devrait débuter à compter du 1er février 2016, sera détenue à parts égales entre Aéroports de Paris et Select Service Partner et exploitera pour une durée de 9 ans, plus de 30 points de vente notamment sur les terminaux 2E (hall K et hall L), 2F, 1 et 3 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Sa constitution sera préalablement soumise aux autorités de concurrence.

3.2 Saisonnalité

L'activité des principaux segments en termes de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel courant du Groupe est soumise à des effets de saisonnalité, en particulier :

- les Activités aéronautiques qui suivent notamment l'évolution du trafic passager dont le pic d'activité se situe entre les mois de mai et de septembre, et
- les Commerces & services qui suivent également l'évolution du trafic passager mais aussi l'évolution de la dépense par passager dans les boutiques en aérogare qui est plus importante autour des fêtes de fin d'année.

Les produits et les charges de ces deux segments sont également soumis aux aléas climatiques et en particulier aux périodes hivernales synonymes de forte activité des prestations de dégivrage et de chauffage.

Par conséquent, les résultats du Groupe au 30 juin 2015 ne sont pas indicatifs de ceux qui pourraient être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2015.

3.3 Financement

Au cours du semestre, il n'y a pas eu d'émission ou de remboursement d'emprunt obligataire.

3.4 Changements de méthodes comptables

Les états financiers du Groupe sont établis en conformité avec les normes “IFRS” (International Financial Reporting Standards) et les interprétations IFRIC telles qu’adoptées par l’Union européenne. Le référentiel IFRS tel qu’adopté par l’Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 30 juin 2015 sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2014, à l'exception de ceux relatifs à la nouvelle interprétation IFRIC 21 relatives à la comptabilisation des taxes et aux nouveaux amendements de normes applicables obligatoirement en 2015 et qui n'ont pas été appliqués par anticipation antérieurement.

Les amendements de normes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2015 et non appliqués par anticipation antérieurement sont les amendements au titre des Améliorations Annuelles 2011-2013. Ces nouveaux amendements n'ont pas d'incidence pour le Groupe. En revanche, l'application de l'interprétation IFRIC 21 qui rend obligatoire la reconnaissance d'un passif au titre des taxes à la date de l'évènement générant l'obligation (et non pas en fonction des bases de calcul desdites taxes) a un impact significatif sur le résultat semestriel de 20 millions d'euros net d'impôt en charges comme décrit dans la note 6. Son application ne devrait pas avoir d'incidence matérielle sur les comptes annuels.

Enfin, le Groupe n'applique pas les textes suivants qui n'ont pas été approuvés par l'Union Européenne et qui ne sont donc pas d'application obligatoire :

- IFRS 15 – Revenus provenant de contrats avec des clients (publié en mai 2014). Cette norme remplacera les normes IAS 18, Produits des activités ordinaires et IAS 11, Contrats de construction. Cette norme devrait être d'application obligatoire pour les exercices 2018 et suivants sous réserve de son adoption par l'Europe ;
- IFRS 9 – Instruments financiers (publiée en juillet 2014). Ce texte porte sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. Cette norme remplacera la norme IAS 39, Instruments financiers ; et devrait être d'application obligatoire pour les exercices 2018 et suivants sous réserve de son adoption par l'Europe ;
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires (publiée en janvier 2014) ;
- Amendements IFRS 11 – Comptabilisation d'intérêts dans une activité conjointe (publiés en mai 2014) ;

- Amendements IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables (publiés en mai 2014) ;
- Amendements IAS 16 et IAS 41 – Agriculture : Actifs biologiques producteurs (publiés en juin 2014) ;
- Amendements IAS 27 – Méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels (publiés en août 2014) ;
- Amendements IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une joint-venture (publiés en septembre 2014) ;
- Amendements Améliorations des IFRS 2012-2014 (publiés en septembre 2014) ;
- Amendements IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Entités d'investissement, application de l'exception à la consolidation (publiés en décembre 2014) ;
- Amendements IAS 1 – Initiative concernant les informations à fournir (publiés en décembre 2014) ;
- Amendements à IAS 19 – Régimes à prestations définies, cotisations versées par les membres du personnel ;
- Amendements au titre des Améliorations Annuelles 2010-2012.

Le Groupe examine les normes IFRS 15 et IFRS 9 afin de déterminer leurs impacts sur les états financiers consolidés et les conséquences pratiques. S'agissant des autres textes mentionnés ci-avant, ils ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

3.5 Évolution du périmètre de consolidation

3.5.1 Modifications en 2015

Les mouvements de périmètre du semestre sont les suivants :

- Création de la Fondation d'entreprise Aéroports de Paris ;

  Après plus de 10 ans d'existence, sous l'égide de la Fondation de France, et plus de 690 projets soutenus, le Groupe Aéroports de Paris a décidé de créer sa propre Fondation d'Entreprise, une nouvelle équipe étant mise en place pour relever ce nouveau défi.

  Acteur économique majeur de la Région Ile-de-France, Aéroports de Paris est un partenaire engagé et tourné vers l'avenir, à l'image de ses salariés, très impliqués dans le monde associatif et solidaire.

  La Fondation Aéroports de Paris doit aider à construire le monde de demain. C'est pourquoi elle soutiendra la dynamique des territoires proches des aéroports, mais également amplifiera l'engagement citoyen de l'entreprise en soutenant spécifiquement des projets de lutte contre l'illettrisme.

  La création de la fondation ne devrait pas avoir d'impact significatif dans les comptes consolidés du Groupe.

- Le 5 mai 2015, Aéroports de Paris SA a exercé la promesse d'achat qui lui a été consentie par G3S et portant sur 20% du capital et des droits de vote d'Alyzia Holding pour un montant de 10 millions d'euros. Au 31 décembre 2014, les titres d'Alyzia dont la valeur nette s'élevait à 1 million d'euros avaient été reclassés en actifs destinés à être cédés. Le résultat de la cession présenté sur la ligne "résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles" s'élève à 9 millions d'euros ;
- Prise de participation par Aéroports de Paris Management à hauteur de 45% dans la société chilienne Sociedad Concesionaria Nuevo Pudahuel SA (SCNP).

3.5.2 Rappel des mouvements de périmètre 2014

L'exercice 2014 avait enregistré les mouvements de périmètre significatifs suivants :

- la société CDG Express Etudes est entrée fin mai 2014 dans le périmètre de consolidation d'Aéroports de Paris qui détient un pourcentage d'intérêts de 33,33 % ;

  Cette entité est une société contrôlée conjointement par l'Etat français, Réseau Ferré de France et Aéroports de Paris. Elle a pour objet de réaliser ou faire réaliser toutes les études nécessaires en vue de la réalisation du projet CDG Express.

  Ce projet consiste en la réalisation d'une liaison ferroviaire express directe entre Paris et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, spécifiquement adaptée aux besoins des passagers aériens. Il constitue pour Aéroports de Paris un facteur clé dans la stratégie de croissance du Groupe et pour l'Etat un enjeu déterminant pour la compétitivité économique et touristique de Paris, de sa région, et au-delà de la France.

- prise de participation par Hub Safe à hauteur de 100 % dans les sociétés Hub Safe Régions et Hub Safe Training en août 2014 ;
- prise de participation par ADP Ingénierie à hauteur de 100 % dans la société chinoise ADPi Architects and Engineers Design Co ;
- liquidation d'ADPI Russia, société détenue à 100 % par ADPI jusqu'en novembre 2014 ;
- déconsolidation de Bolloré Télécom suite à une dilution, l'augmentation de capital de Bolloré Télécom n'ayant pas été suivie par la filiale Hub One ;
- prise de participation par Société de Distribution Aéroportuaire à hauteur de 100 % dans la société MZLZ Retail Ltd (SDA Zagreb), filiale à 50 % d'Aéroports de Paris ;
- prise de participation de TAV Airports à hauteur de 40 % dans la société croate AMS – Airport Management Services d.o.o (OSC) détenue depuis 2013 par Aéroports de Paris Management portant son pourcentage d'intérêt dorénavant à 75,16 % ;
- en novembre 2014, Aéroports de Paris SA a exercé son option d'achat de titres Roissy Continental Square détenus par General Electric pour un montant de 23 millions d'euros. Le pourcentage d'intérêt détenu par Aéroports de Paris SA n'a cependant pas changé dans la mesure où il a été anticipé dès 2009 lors de la conclusion d'un put et call croisé.

NOTE 4 Règles et méthodes comptables

4.1 Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont principalement basés sur le coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs désignés comme étant disponibles à la vente dont la comptabilisation suit le modèle de la juste valeur.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer son jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement. Les estimations effectuées concernent essentiellement les normes IAS 19, IAS 36, IAS 37 et la juste valeur des immeubles de placement présentée en annexe.

4.2 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

4.2.1 Evaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt de l'ensemble du Groupe le taux d'impôt effectif 2015 estimé au 30 juin 2015 (y compris fiscalité différée). Le résultat avant impôt du semestre retenu pour le calcul de la charge d'impôt au 30 juin tient compte des taxes comptabilisées conformément à l'interprétation IFRIC 21 qui sont encourus de façon inégale sur l'exercice.

4.2.2 Evaluation des engagements sociaux

L'évaluation des engagements sociaux à la clôture des comptes consolidés semestriels résumés se base sur un taux d'actualisation retenu de 2,0 % (taux identique à celui retenu au 31 décembre 2014).

La charge du semestre au titre des engagements sociaux est égale à la moitié de la charge estimée au titre de 2015 sur la base des travaux d'évaluations du 31 décembre 2014.

NOTE 5 Soldes intermédiaires de gestion

(en millions d'euros)	Notes	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Produit des activités ordinaires	8	**1 422**	**1 353**
Production stockée		1	-
Production de l'exercice		**1 423**	**1 353**
Achats consommés	10	(57)	(51)
Services et charges externes	12	(320)	(306)
Valeur ajoutée		**1 046**	**996**
Charges de personnel	11	(360)	(343)
Impôts et taxes	12	(171)	(164)
Autres charges opérationnelles courantes	12	(6)	(10)
Autres produits opérationnels courants	9	7	3
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	13	(7)	12
EBITDA		**509**	**494**
Ratio EBITDA / Produit des activités ordinaires		*+35,7%*	*+36,5%*
Dotations aux amortissements	13	(229)	(213)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	15	33	28
Avant ajustements liés aux prises de participation		54	48
Ajustements liés aux prises de participation **		(21)	(20)
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)* **		**313**	**309**
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)* **		**313**	**309**
Résultat financier	14	(50)	(59)
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence non opérationnelles	15	8	(2)
Résultat avant impôt		**271**	**247**
Impôts sur les résultats	16	(104)	(85)
Résultat net des activités poursuivies		**167**	**162**
Résultat de la période		**167**	**162**
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		167	162

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

** *Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)*

*** *Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles*

NOTE 6 Pro forma

6.1 Effet de la première application de l'interprétation IFRIC 21 et changements de principes de comptabilisation

Application de l'interprétation IFRIC 21

L'application de l'interprétation IFRIC 21 rend obligatoire la reconnaissance d'un passif au titre des taxes à la date de l'évènement générant l'obligation (et non pas en fonction des bases de calcul desdites taxes) et conduit à retraiter certaines taxes préalablement étalées sur l'exercice. Les taxes concernées par ce retraitement au niveau du Groupe sont la taxe foncière, la taxe sur les bureaux en Ile de France et la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et se situent au niveau des charges courantes du Groupe. Le résultat net part du Groupe retraité du 1er semestre 2014 est par conséquent minoré de 20 millions d'euros par rapport au résultat net part du Groupe publié, sous les effets suivants :

- Impact de -42 millions d'euros en charges sous l'effet de la comptabilisation de la totalité des taxes décrites ci-dessus ;
- Effet d'impôt et participation des salariés : +16 millions d'euros.

Un produit à recevoir de refacturation de la taxe foncière aux locataires au titre de 2014 et 2015 a été comptabilisé aux 30 juin 2014 et 2015. Cela génère un impact positif de 6 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé du secteur immobilier, qui se répercute sur les agrégats financiers des 1er semestres 2014 et 2015.

Au 30 juin 2015, l'application de l'interprétation IFRIC 21 a un impact de -26 millions d'euros sur le résultat de la période.

Autres changements

Par ailleurs, comme décrit en note 3, la production immobilisée qui s'élevait à 42 millions d'euros au 30 juin 2014, a été répartie en diminution des frais de personnels pour 28 millions d'euros et en diminution des autres coûts pour 14 millions d'euros.

Le Groupe a également procédé au reclassement de certains frais de formations du personnel pour 3 millions d'euros. Ces frais de formations, réalisés par un organisme externe et considérés comme ayant une contrepartie pour le Groupe, étaient auparavant présentés en "Impôts et taxes" et sont désormais présentés en "Autres services et charges externes".

A. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)	1er semestre 2014 publié	Production immobilisée*	IFRIC 21	1er semestre 2014 retraité
Produit des activités ordinaires	**1 347**		**6**	**1 353**
Autres produits opérationnels courants	3			3
Production stockée	42	(42)		-
Achats consommés	(51)			(51)
Charges de personnel	(374)	28	2	(343)
Autres charges opérationnelles courantes	(451)	14	(42)	(480)
Dotations et dépréciations nettes de reprises	(201)			(201)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	28			28
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)	**343**	**-**	**(34)**	**309**
Produits financiers	19			19
Charges financières	(78)			(78)
Résultat financier	**(59)**	**-**	**-**	**(59)**
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles	(2)			(2)
Résultat avant impôt	**282**	**-**	**(34)**	**247**
Impôts sur les résultats	(99)		14	(85)
Résultat net des activités poursuivies	**182**	**-**	**(20)**	**162**
Résultat de la période	**182**	**-**	**(20)**	**162**
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	**182**	**-**	**(20)**	**162**
Résultats par action attribuables aux propriétaires de la société mère :				
Résultat de base par action (en euros)	1,84	-	(0,24)	1,60
Résultat dilué par action (en euros)	1,84	-	(0,24)	1,60

* *Reclassement de la production immobilisée et de certains frais de formation*

B. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	1er semestre 2014 publié	Ajustement	1er semestre 2014 retraité
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)	**343**	**(34)**	**309**
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	171	-	171
Produits financiers nets hors coût de l'endettement	2	-	2
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	**516**	**(34)**	**482**
Variation du besoin en fonds de roulement	**11**	**34**	**45**
Impôts sur le résultat payés	(100)	-	(100)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	**427**	**-**	**427**
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	**(188)**	**-**	**(188)**
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**(696)**	**-**	**(696)**
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	**(457)**	**-**	**(457)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 053	-	1 053
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	596	-	596

C. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(en millions d'euros)	1er semestre 2014 publié	Production immobilisée*	IFRIC 21	1er semestre 2014 retraité
Produit des activités ordinaires	**1 347**		**6**	**1 353**
Production stockée	42	(42)		-
Production de l'exercice	**1 389**	**(42)**	**6**	**1 353**
Achats consommés	(51)			(51)
Services et charges externes	(317)	11		(306)
Valeur ajoutée	**1 021**	**(31)**	**6**	**996**
Charges de personnel	(374)	28	2	(343)
Impôts et taxes	(124)	3	(42)	(164)
Autres charges opérationnelles courantes	(10)			(10)
Autres produits opérationnels courants	3			3
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	12			12
EBITDA	**528**	**-**	**(34)**	**494**
Ratio EBITDA / Produit des activités ordinaires	*+39,1%*			*+36,5%*
Dotations aux amortissements	(213)			(213)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	28			28
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)	**343**	**-**	**(34)**	**309**
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)	**343**	**-**	**(34)**	**309**
Résultat financier	(59)			(59)
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence non opérationnelles	(2)			(2)
Résultat avant impôt	**282**	**-**	**(34)**	**247**
Impôts sur les résultats	(99)		14	(85)
Résultat net des activités poursuivies	**182**	**-**	**(20)**	**162**
Résultat de la période	**182**	**-**	**(20)**	**162**

* *Reclassement de la production immobilisée et de certains frais de formation*

NOTE 7 Information sectorielle

7.1 Nouveau modèle de gestion

Afin de simplifier la lisibilité de la performance par secteur opérationnel et d'optimiser l'allocation des échanges internes, Aéroports de Paris a mis en place un nouveau modèle de gestion s'appliquant à compter du 1er janvier 2015 (voir note 3). L'impact de ce changement est présenté en note 7.2.

Les revenus et le résultat du groupe Aéroports de Paris se décomposent de la manière suivante :

	1er semestre 2015						
(en millions d'euros)	**Activités aéronautiques**	**Commerces et services**	**Immobilier**	**International et développements aéroportuaires**	**Autres activités**	**Eliminations inter-secteurs et Non Affecté**	**Total**
Produit des activités ordinaires	**844**	**448**	**137**	**42**	**101**	**(150)**	**1 422**
dont produits réalisés avec des tiers	843	378	112	39	50		1 422
dont produits inter-secteur	1	70	25	3	51	(150)	-
EBITDA	**168**	**257**	**77**	**(4)**	**11**	**-**	**509**
Dotations aux amortissements	(157)	(44)	(21)	-	(7)	-	**(229)**
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	-	4	-	29	-	-	33
Avant ajustements liés aux prises de participation	-	4	-	50	-	-	54
Ajustements liés aux prises de participation*	-	-	-	(21)	-	-	(21)
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)**	**11**	**217**	**55**	**25**	**5**	**-**	**313**
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)**	**11**	**217**	**55**	**25**	**5**	**-**	**313**
Résultat financier							(50)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles							8
Impôt sur les sociétés							(104)
Résultat de la période des activités poursuivies							**167**
Résultat de la période							**167**
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère							167

* *Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)*

** *Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles*

(en millions d'euros)	1er semestre 2014*						
	Activités aéronautiques	**Commerces et services**	**Immobilier**	**International et développements aéroportuaires**	**Autres activités**	**Eliminations inter-secteurs et Non Affecté**	**Total**
Produit des activités ordinaires	**801**	**430**	**137**	**38**	**97**	**(150)**	**1 353**
dont produits réalisés avec des tiers	799	363	112	32	47	-	1 353
dont produits inter-secteur	2	67	25	6	50	(150)	-
EBITDA	**164**	**238**	**82**	**(1)**	**11**	**-**	**494**
Dotations aux amortissements	(147)	(39)	(20)	-	(7)	-	**(213)**
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	-	3	-	25	-	-	28
Avant ajustements liés aux prises de participation	-	3	-	45	-	-	48
Ajustements liés aux prises de participation**	-	-	-	(20)	-	-	(20)
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)* **	**17**	**201**	**61**	**24**	**5**	**-**	**309**
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)* **	**17**	**201**	**61**	**24**	**5**	**-**	**309**
Résultat financier							(59)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles							(2)
Impôt sur les sociétés							(85)
Résultat de la période des activités poursuivies							**162**
Résultat de la période							**162**
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère							**162**

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrit en note 6 et la mise en place du nouveau modèle de gestion*

** *Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)*

*** *Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles*

7.2 Evolution de l'information sectorielle

L'information sectorielle publiée au 1er semestre 2014 se présentait comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2014 publié						
	Activités aéronautiques	**Commerces et services**	**Immobilier**	**International et développements aéroportuaires**	**Autres activités**	**Eliminations inter-secteurs et Non Affecté**	**Total**
Produit des activités ordinaires	**801**	**466**	**131**	**38**	**97**	**(186)**	**1 347**
dont produits réalisés avec des tiers	799	363	106	32	47	-	1 347
dont produits inter-secteur	2	103	25	6	50	(186)	-
EBITDA	**174**	**265**	**82**	**-**	**7**	**-**	**528**
Dotations aux amortissements	(135)	(52)	(19)	-	(7)	-	**(213)**
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	-	3	-	25	-	-	28
Avant ajustements liés aux prises de participation	-	3	-	45	-	-	48
Ajustements liés aux prises de participation*	-	-	-	(20)	-	-	(20)
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)**	**40**	**215**	**63**	**25**	**-**	-	**343**
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)**	**40**	**215**	**63**	**25**	**-**	**-**	**343**
Résultat financier							(59)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles							(2)
Impôt sur les sociétés							(99)
Résultat de la période des activités poursuivies							**182**
Résultat de la période							**182**

* *Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)*

** *Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles*

(en millions d'euros)	Impact 1er semestre 2014 publié*						
	Activités aéronautiques	Commerces et services	Immobilier	International et développements aéroportuaires	Autres activités	Eliminations inter-secteurs et Non Affecté	Total
Produit des activités ordinaires	**-**	**(36)**	**6**	**-**	**-**	**36**	**6**
dont produits réalisés avec des tiers	-	-	6	-	-	-	6
dont produits inter-secteur	-	(36)	-	-	-	36	-
EBITDA	**(10)**	**(27)**	**-**	**(1)**	**4**	**-**	**(34)**
Dotations aux amortissements	12	(13)	1	-	-	-	-
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	-	-	-	-	-	-	-
Avant ajustements liés aux prises de participation	-	-	-	-	-	-	-
Ajustements liés aux prises de participation**	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)* **	**(23)**	**(14)**	**(2)**	**(1)**	**6**	**-**	**(34)**
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)* **	**(23)**	**(14)**	**(2)**	**(1)**	**6**	**-**	**(34)**
Résultat financier							-
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles							-
Impôt sur les sociétés							14
Résultat de la période des activités poursuivies							**(20)**
Résultat de la période							**(20)**

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrit en note 6 et la mise en place du nouveau modèle de gestion*

** *Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)*

*** *Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles*

Les principales évolutions intégrées dans le nouveau modèle de gestion d'Aéroports de Paris portent sur :

a) la décomposition des flux d'échanges internes par nature primaire de charge ou de produit et leur rattachement au groupe comptable afférent du compte de résultat ;

- s'agissant des produits, cette évolution a pour conséquence de transférer les cessions inter-secteurs auparavant présentés en "Autre recettes" :
  - vers les autres postes de chiffres d'affaires pour les flux relatifs à des prestations internes pouvant être assimilées à des prestations réalisées pour des tiers extérieurs et pour lesquelles il existe un prix de vente externe : vente d'énergie, location de bureaux et enlèvement de déchets ;
  - en diminution des charges, vers les postes de charges afférents du compte de résultat pour les autres types de cessions inter-secteurs : prestations de maintenance, de bureaux d'études, de frais généraux, etc.
- s'agissant des charges, les montants de consommations inter-secteurs auparavant présentés dans une ligne unique de charges courantes sont dorénavant ventilés par nature de charge primaire et affectés au poste afférent du compte de résultat.
  - Par conséquent, les dotations aux amortissements auparavant intégrées dans ces flux de consommations inter-secteurs sont dorénavant rattachées à la ligne correspondante du compte de résultat.

b) l'affectation des activités support opérationnelles et des infrastructures communes au secteur pour lequel elles supportent majoritairement des prestations (secteurs "Activités aéronautiques" et "Commerces et services" dans la plupart des cas) alors qu'auparavant elles étaient isolées et refacturées à chacun des secteurs d'activités concernés.

c) l'optimisation des règles de gestion internes en favorisant les répartitions et en assurant l'homogénéisation de ces règles au sein de l'entreprise. Les principales évolutions sont :

- l'harmonisation des règles de gestion relatives aux charges communes refacturables des aérogares ;
- l'optimisation de la clé de répartition des amortissements relatifs aux charges communes non refacturables des aérogares ;
- la simplification de la règle d'absorption des frais généraux par les secteurs opérationnels (au prorata des charges).

NOTE 8 Produit des activités ordinaires

Au 30 juin 2015, la ventilation du produit des activités ordinaires s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Redevances aéronautiques	473	457
Redevances spécialisées	108	97
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	247	229
Activités commerciales	206	187
Parcs et accès	88	92
Prestations industrielles	23	23
Recettes locatives	167	167
Autres recettes	110	101
Total	**1 422**	**1 353**

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Aéroports de Paris ressort en hausse de 5,1 % à 1 422 millions d'euros au 1er semestre 2015, principalement en raison de :

- la croissance du produit des redevances aéronautiques (+ 3,6 % à 473 millions d'euros), portées par la bonne dynamique du trafic passagers (+ 1,5 % sur les plates-formes parisiennes) et la hausse des tarifs aux 1er avril 2014 (+ 2,95 %) et 1er avril 2015 (+ 2,4 %) ;
- la progression des redevances spécialisées (+ 11,9 % à 108 millions d'euros) en raison principalement de la hausse du produit de la redevance dégivrage, conséquence d'un hiver plus rude en 2015 qu'en 2014 ;
- la hausse des revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire (+ 7,5 % à 247 millions d'euros), principalement sous l'effet de la hausse du trafic ;
- la forte progression du produit des activités commerciales (+ 10,2 % à 206 millions d'euros), portées par l'impact favorable de l'euro faible et l'effet base de l'ouverture du bloc luxe du hall K du terminal 2E ;
- et compensant la baisse du chiffre d'affaires de parkings (- 4,2 % à 88 millions d'euros) due notamment à une diminution de la durée de stationnement.

La ventilation du produit des activités ordinaires par segment d'activité et principaux clients s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015					
	Activités aéronautiques	**Commerces et services**	**Immobilier**	**International et développements aéroportuaires**	**Autres activités**	**Total**
Produit des activités ordinaires	**843**	**378**	**112**	**39**	**50**	**1 422**
Air France	260	36	39	-	5	340
Easy Jet	31	1	-	-	-	32
Federal Express Corporation	5	1	12	-	-	18
Transavia France SAS	13	-	-	-	-	13
Delta Airlines Inc	11	-	-	-	-	11
Emirates	10	1	-	-	-	11
Corsair SA	10	-	-	-	-	10
Vueling Airlines SA	10	-	-	-	-	10
Royal Air Maroc	10	-	-	-	-	10
Air Algérie	10	-	-	-	-	10
Autres compagnies aériennes	201	7	2	-	-	210
Total compagnies aériennes	**571**	**46**	**53**	**-**	**5**	**675**
Direction Générale de l'Aviation Civile	247	-	-	-	-	247
Société de Distribution Aéroportuaire	-	129	-	-	1	130
Média Aéroports de Paris	-	15	-	-	-	15
Relay@adp	-	13	-	-	-	13
Travelex Paris SAS	-	12	-	-	-	12
Autres clients	25	163	59	39	44	330
Total autres clients	**272**	**332**	**59**	**39**	**45**	**747**

(en millions d'euros)	1er semestre 2014*					
	Activités aéronautiques	**Commerces et services**	**Immobilier**	**International et développements aéroportuaires**	**Autres activités**	**Total**
Produit des activités ordinaires	**799**	**363**	**112**	**32**	**47**	**1 353**
Air France	250	38	41	-	4	333
Easy Jet	30	1	-	-	-	31
Federal Express Corporation	5	1	11	-	-	17
Royal Air Maroc	10	-	-	-	-	10
Delta Airlines Inc	10	-	-	-	-	10
Emirates	9	1	-	-	-	10
Transavia France SAS	10	-	-	-	-	10
Autres compagnies aériennes	223	9	3	-	1	236
Total compagnies aériennes	**547**	**50**	**55**	**-**	**5**	**657**
Direction Générale de l'Aviation Civile	229	-	-	-	-	229
Société de Distribution Aéroportuaire	-	119	-	-	1	120
Média Aéroports de Paris	-	13	-	-	-	13
Relay@adp	-	12	-	-	-	12
Travelex Paris SAS	-	10	-	-	-	10
Autres clients	23	159	57	32	41	312
Total autres clients	**252**	**313**	**57**	**32**	**42**	**696**

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

NOTE 9 Autres produits opérationnels courants

Les autres produits opérationnels courants se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Subventions d'investissement réintégrées au compte de résultat	4	1
Autres produits	3	2
Total	**7**	**3**

NOTE 10 Achats consommés

Le détail des achats consommés est le suivant :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Achats de marchandises	(14)	(12)
Gaz et autres combustibles	(6)	(6)
Electricité	(12)	(12)
Ingénierie sous-traitée et autres achats d'études	(7)	(7)
Autres achats	(18)	(14)
Total	**(57)**	**(51)**

La variation des autres achats est principalement due aux produits hivernaux et aux fournitures industrielles chez Aéroports de Paris SA .

NOTE 11 Coût des avantages du personnel

11.1 Charges de personnel et effectifs

L'analyse des charges de personnel est la suivante :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Salaires et traitements	(242)	(238)
Charges sociales	(125)	(122)
Salaires et charges sociales - production immobilisée	25	28
Participation et intéressement	(13)	(12)
Dotations aux provisions pour engagements sociaux, nettes de reprises	(5)	-
Total	**(360)**	**(344)**

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) s'élève à 3 millions d'euros. Il est présenté en diminution des charges de personnel sur la ligne Salaires et traitements. Au 30 juin 2014, il s'élevait à 4 millions d'euros.

L'effectif moyen salarié se ventile comme suit :

	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Effectif moyen salarié	**8 983**	**9 018**
Aéroports de Paris	6 615	6 843
Groupe Hub Safe	1 492	1 326
Groupe Hub One	436	432
Groupe ADP Ingénierie	400	377
Groupe Aéroports de Paris Management	40	40

Les effectifs en Equivalent Temps Plein de la maison mère sont en nette baisse de 3,4%, principalement sous l'effet du Plan de Départ Volontaire engagé au 1er trimestre 2014.

11.2 Avantages du personnel postérieurs à l'emploi et à long terme

11.2.1 Description des différents avantages

A. INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE (« IFC »)

Le Groupe octroie une indemnité de départ aux agents d'Aéroports de Paris admis à faire valoir leur droit à la retraite. L'indemnité versée est un capital en nombre de mois de salaire dépendant de l'ancienneté effectuée au sein d'Aéroports de Paris à la date de retraite. Des charges patronales sont dues sur ce capital.

Les principaux risques associés à ce régime sont les risques d'augmentation du taux de charges patronales applicable à Aéroports de Paris, de renégociation à la hausse des barèmes de droits tels que définis par les statuts, et de changements du montant des indemnités minimum légales.

B. COUVERTURE SANTE

Aéroports de Paris participe au financement de la cotisation de deux contrats de mutuelle couvrant deux populations fermées d'anciens salariés retraités.

Les principaux risques identifiés sont les risques :

- d'augmentation des charges patronales applicables sur la participation financière d'Aéroports de Paris ;
- d'augmentation croissante des coûts médicaux supportés par les mutuelles, celle-ci ayant une incidence sur la participation financière d'Aéroports de Paris.

C. REGIME DE RETRAITE A PRESTATIONS DEFINIES

La société Aéroports de Paris octroie des rentes de retraite supplémentaires et dispose de contrats d'assurance pour la prise en charge de la gestion des paiements des rentes.

Dans ce cadre, la société Aéroports de Paris a opté pour la taxe Fillon sur les primes versées sur le fonds collectif de l'assureur (24%) pour le régime à prestations définies, et la taxe sur les rentes versées par l'assureur (32 % pour les liquidations survenues à compter du 1er janvier 2013) pour les autres régimes. Le risque principal est donc une révision législative à la hausse de la taxe Fillon, qui augmenterait mécaniquement l'engagement d'Aéroports de Paris.

Les régimes de rentes de retraite supplémentaires sont au nombre de trois :

- Un régime de retraite à prestations définies - Ce régime de rentes de retraite viagère est de type additionnel, et concerne l'ensemble des salariés.
- Un régime de retraite supplémentaire - Ce régime de rentes de retraite est :
  - de type « additionnel » pour les pompiers. La rente temporaire est versée simultanément à la rente PARDA ;
  - viagère et de type « différentiel » pour une majorité des bénéficiaires du régime PARDA.
- Un régime de retraite supplémentaire "Cadres" - Ce régime de rentes de retraite viagères est de type "différentiel" et concerne une population de Cadres qualifiés. Ce régime a été dénoncé et la dénonciation prendra effet au second semestre 2015.

D. AUTRES REGIMES

La société Aéroports de Paris octroie d'autres avantages à ses salariés générant un engagement social :

- un régime de préretraite PARDA (Protocole d'Accord de Régime de Départ Anticipée). Ce régime consiste à verser un revenu de remplacement sur une période temporaire précédant le départ à la retraite des pompiers, auquel s'ajoutent des charges patronales et la taxe Fillon de 50 % ;
- un régime de médailles d'honneur du travail pour ses salariés.

11.2.2 Détail des engagements au titre des différents avantages

Variation, décomposition et réconciliation des engagements, des actifs et des passifs comptabilisés dans le bilan et impacts sur le compte de résultat :

	Avantages postérieurs à l'emploi				Autres avantages à long terme		
(en millions d'euros)	IFC	Couverture santé	Retraites supplé-mentaires	PARDA	Médailles d'honneur et du travail	Total Au 30/06/2015	Total Au 31/12/2014
Valeur actualisée de l'engagement à l'ouverture	312	81	70	10	1	474	396
Droits acquis au cours de la période	9	-	1	1	-	11	19
Actualisation de l'engagement	3	1	-	-	-	4	13
Ecarts actuariels de la période	-	-	-	-	-	-	60
Prestations servies	(3)	(2)	(2)	-	-	(7)	(13)
Réduction / transferts de régimes	-	-	-	-	-	-	(1)
Valeur actualisée de l'engagement à la clôture	**321**	**80**	**69**	**11**	**1**	**482**	**474**
Valeur de marché des actifs du régime à l'ouverture	-	-	(2)	-	-	(2)	(2)
Cotisations versées	-	-	(1)		-	(1)	(3)
Prestations servies	-	-	2	-	-	2	3
Valeur de marché des actifs du régime à la clôture	**-**	**-**	**(1)**	**-**	**-**	**(1)**	**(2)**
Engagement à la clôture non financé	321	80	68	11	1	481	472
Passifs comptabilisés au bilan à la clôture	**321**	**80**	**68**	**11**	**1**	**481**	**472**
Coût financier de l'actualisation de l'engagement	3	1	-	-	-	4	13
Coût des services rendus au cours de la période	9	-	1	1	-	11	19
Réduction de régimes	-	-	-	-	-	-	(1)
Charge de la période	**12**	**1**	**1**	**1**	**-**	**15**	**31**
Passifs comptabilisés au bilan à l'ouverture	312	81	68	10	1	472	394
Charge de la période	12	1	1	1	-	15	31
Impacts en autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	60
Prestations et cotisations directement versés	(3)	(2)	(1)	-	-	(6)	(13)
Passifs comptabilisés au bilan à la clôture	**321**	**80**	**68**	**11**	**1**	**481**	**472**

Les flux expliquant la variation de la provision sont les suivants :

(en millions d'euros)	Dette actuarielle	Juste valeur des actifs de couverture	Dette actuarielle nette
Au 01/01/2014	**396**	**(2)**	**394**
Droits acquis au cours de l'exercice	19	-	**19**
Effet de l'actualisation	13	-	**13**
Ecarts actuariels de la période	60	-	**60**
Réductions de régimes	(1)	-	**(1)**
Flux de trésorerie :			
Paiements aux bénéficiaires	(13)	-	**(13)**
Cotisations versées	-	(3)	**(3)**
Paiements reçus de tiers	-	3	**3**
Au 31/12/2014	**474**	**(2)**	**472**
Droits acquis au cours de l'exercice	11	-	**11**
Effet de l'actualisation	4	-	**4**
Flux de trésorerie :			
Paiements aux bénéficiaires	(7)	-	**(7)**
Cotisations versées	-	(1)	**(1)**
Paiements reçus de tiers	-	2	**2**
Au 30/06/2015	**482**	**(1)**	**481**

11.2.3 Hypothèses de calcul

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes (hypothèses identiques à celles retenues au 31 décembre 2014) :

	Au 30/06/2015
Taux d'actualisation / Taux attendu de rendement des actifs du régime	2,0%
Taux d'inflation	2,0%
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	2,0% - 4,5%
Hausse future des dépenses de santé	5,0%
Age moyen de départ en retraite*	62 - 65 ans

** Une majoration des âges de départ a été prise en compte de manière à atteindre progressivement les âges respectifs de 65 ans pour les catégories Cadres et Haute Maîtrise et 62 ans pour la catégorie Employés et Maîtrise.*

Le taux utilisé pour l'actualisation de l'engagement est représentatif du taux de rendement des obligations en euros de première catégorie d'une maturité comparable à la duration des engagements mesurés (duration moyenne de 12 ans).

Les hypothèses de mortalité utilisées sont celles définies par :

- *les tables de mortalité hommes/femmes TH-TF 2010-2012 sur la période d'activité des bénéficiaires ; et*
- *les tables générationnelles hommes/femmes TGH-F 2005 sur la période de service des rentes.*

11.2.4 Provisions pour engagements sociaux au bilan

Les provisions pour engagements sociaux ont évolué comme suit au passif du bilan :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Provisions au 1er janvier	**472**	**394**
Augmentations	**15**	**36**
Dotations d'exploitation	11	8
Dotations financières	4	5
Reconnaissance des gains et pertes actuariels	-	23
Diminutions	**(6)**	**(8)**
Provisions utilisées	(6)	(8)
Provisions au 30 juin	**481**	**422**
Dont		
Part non courante	468	410
Part courante	13	12

**En 2014, l'examen approfondi des différents engagements sociaux a conduit le Groupe à effectuer des corrections sur les évaluations des engagements sociaux. Ces corrections ont concerné le régime PARDA et deux régimes de retraite supplémentaire. En conséquence, l'information comparable au titre des périodes antérieures a été retraitée. Les impacts de ces corrections sont décrits en note 12.3 des comptes consolidés et annexes du groupe Aéroports de Paris au 31 décembre 2014.*

11.2.5 Meilleure estimation des cotisations à verser

Le montant des cotisations que le Groupe juge devoir verser aux actifs des régimes à prestations définies en 2015 ne présente pas de caractère significatif.

NOTE 12 Autres charges opérationnelles courantes

12.1 État récapitulatif

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Services et charges externes	(320)	(306)
Impôts et taxes	(171)	(164)
Autres charges d'exploitation	(6)	(10)
Total	**(497)**	**(480)**

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

12.2 Détail des autres services et charges externes

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Sous-traitance	(196)	(184)
Sûreté	(74)	(72)
Nettoyage	(35)	(35)
Transports	(15)	(15)
Autres	(72)	(62)
Entretien, réparations & maintenance	(61)	(59)
Etudes, recherches & rémunération d'intermédiaires	(17)	(20)
Travaux & prestations externes	(1)	4
Personnel extérieur	(5)	(6)
Assurances	(7)	(8)
Missions, déplacements & réceptions	(6)	(8)
Publicité, publications, relations publiques	(7)	(7)
Autres charges et services externes	(20)	(18)
Total	**(320)**	**(306)**

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

12.3 Détail des impôts et taxes

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Contribution économique territoriale	(28)	(38)
Taxe foncière	(91)	(73)
Autres impôts & taxes	(52)	(53)
Total	**(171)**	**(164)**

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

12.4 Détail des autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation incluent notamment les redevances pour concessions, brevets, licences et valeurs similaires, les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que les subventions accordées.

NOTE 13 Amortissements, dépréciations et provisions

Les amortissements des immobilisations et dépréciations d'actifs s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Amortissement des immobilisations incorporelles	(11)	(8)
Amortissement des immobilisations corporelles et immeubles de placement	(218)	(205)
Dotations aux amortissements nettes de reprises	**(229)**	**(213)**
Dépréciations de créances	(6)	(5)
Reprises de dépréciations de créances	1	8
Dépréciations de créances, nettes de reprises	**(5)**	**3**
Dotations aux provisions pour litiges et autres risques	(8)	(14)
Reprises de la période	6	23
Dotations aux provisions, nettes de reprises	**(2)**	**9**
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	**(7)**	**12**
Total	**(236)**	**(201)**

Les dotations et reprises concernent principalement des provisions pour litiges Clients et Fournisseurs.

NOTE 14 Résultat financier

L'analyse du résultat financier s'établit ainsi respectivement en 2015 et 2014 :

(en millions d'euros)	Produits financiers	Charges financières	Résultat financier 1er semestre 2015
Charges brutes d'intérêt liées à l'endettement	-	(58)	(58)
Résultat des dérivés de taux	13	(9)	4
Coût de l'endettement financier brut	**13**	**(67)**	**(54)**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2	-	2
Coût de l'endettement financier net	**15**	**(67)**	**(52)**
Gains et pertes nets de change	11	(9)	2
Dépréciations et provisions	3	(5)	(2)
Autres	2	-	2
Autres produits et charges financiers	**16**	**(14)**	**2**
Charges financières nettes	**31**	**(81)**	**(50)**

(en millions d'euros)	Produits financiers	Charges financières	Résultat financier 1er semestre 2014
Charges brutes d'intérêt liées à l'endettement	-	(57)	(57)
Résultat des dérivés de taux	13	(12)	1
Coût de l'endettement financier brut	**13**	**(69)**	**(56)**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1	-	1
Coût de l'endettement financier net	**14**	**(69)**	**(55)**
Produits de participations non consolidées	1	-	1
Gains et pertes nets de change	2	(1)	1
Dépréciations et provisions	-	(7)	(7)
Autres	2	(1)	1
Autres produits et charges financiers	**5**	**(9)**	**(4)**
Charges financières nettes	**19**	**(78)**	**(59)**

Les gains et pertes par catégories d'instruments financiers se présentent ainsi :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Produits, charges, profits et pertes sur dettes au coût amorti	**(55)**	**(56)**
Charges d'intérêts sur dettes évaluées au coût amorti	(58)	(57)
Intérêts nets sur les dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	-	(1)
Intérêts nets sur les dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	4	3
Variation de valeur des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	24	(1)
Variation de valeur des dettes financières couvertes en juste valeur	(25)	-
Profits et pertes sur instruments financiers en juste valeur par le résultat	**2**	**3**
Profits sur équivalents de trésorerie (option de juste valeur)	2	2
Résultats sur les dérivés non qualifiés de couverture (dérivés de transaction)	-	1
Profits et pertes sur actifs disponibles à la vente	**3**	**(1)**
Dotations nettes de reprise	3	(1)
Autres profits et pertes sur prêts, créances et dettes au coût amorti	**5**	**1**
Gains et pertes nets de change	3	1
Autres profits nets	2	-
Dotations financières aux provisions pour engagements sociaux	**(5)**	**(6)**
Dotations financières aux provisions pour engagements sociaux	(5)	(6)
Total des gains nets (pertes nettes) reconnus en résultat	**(50)**	**(59)**

NOTE 15 Entreprises mises en équivalence

15.1 Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence

Les montants figurant au compte de résultat se décomposent ainsi par entité :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014
International et développements aéroportuaires	**29**	**25**
Schiphol Group (Pays Bas)	13	8
TAV Airports (Turquie)	14	8
TAV Construction (Turquie)	3	7
MZLZ Retail Ltd (Croatie)	(1)	-
Autres	-	2
Commerces et services	**4**	**3**
Société de Distribution Aéroportuaire	3	2
Média Aéroports de Paris	1	1
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	**33**	**28**
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles	**8**	**(2)**
Total entreprises mises en équivalence	**41**	**26**
Dont ajustements liés au regroupement d'entreprises*		
Schiphol Group	*(2)*	*(1)*
TAV Airports	*(19)*	*(19)*
Total	**(21)**	**(20)**

** Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)*

15.1.1 Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles

La quote-part de résultat concerne principalement les sociétés TAV Airports, TAV Construction, Nuevo Pudahel, Schiphol Group, Société de Distribution Aéroportuaire, Média Aéroports de Paris, Relay@ADP ainsi que des sociétés immobilières.

Les participations de TAV Airports, TAV Construction et Schiphol Group sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence en raison de la nature du contrôle ou de l'influence qu'Aéroports de Paris exerce sur ces groupes (contrôle conjoint pour TAV Airports et TAV Construction et influence notable pour Schiphol). Leur résultat est présenté au sein des « Résultats des sociétés mises en équivalence opérationnelles ».

S'agissant de Schiphol Group, bien que le taux de participation d'Aéroports de Paris soit inférieur au seuil habituel de 20 %, l'influence notable a été établie sur la base des considérations suivantes :

- les deux groupes ont signé un accord de coopération industrielle à long terme et de prise de participations croisées ;
- un comité de coopération industrielle a été créé afin de superviser la coopération entre les deux sociétés dans neuf domaines de coopération. Ce comité est composé de quatre représentants de chaque société et présidé à tour de rôle par le Président-directeur général d'Aéroports de Paris et le Président-directeur général de Schiphol ;
- le Président-directeur général d'Aéroports de Paris est membre du conseil de surveillance de Schiphol et du comité d'audit ;
- des développements aéroportuaires internationaux sont menés conjointement.

15.1.2 Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles

La quote-part de résultat concerne principalement les sociétés Cires, SETA et Liège Airport.

Le 5 mai 2015, Aéroports de Paris SA a exercé la promesse d'achat qui lui a été consentie par G3S et portant sur 20% du capital et des droits de vote d'Alyzia Holding pour un montant de 10 millions d'euros. Au 31 décembre 2014, les titres d'Alyzia dont la valeur nette s'élevait à 1 million d'euros avaient été reclassés en actifs destinés à être cédés. Le résultat de la cession présenté en résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles s'élève à 9 millions d'euros.

15.2 Tests de dépréciation des titres mis en équivalence

Un test de dépréciation des participations mises en équivalence est effectué lorsque le Groupe identifie un ou plusieurs événements de perte susceptibles d'avoir un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés résultant de ces participations.

Au 30 juin 2015, il n'existe pas d'indice de perte de valeur susceptible d'avoir un impact significatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de la participation du Groupe dans les entités mises en équivalence.

En particulier pour TAV Airports, le projet de construction du troisième aéroport d'Istanbul ne devrait toujours pas, à notre connaissance, avoir d'impact significatif sur les revenus futurs de l'entité liés à la concession de l'aéroport d'Istanbul Atatürk.

L'évaluation des titres de TAV Airports détenus par Aéroports de Paris sur la base du cours de bourse et de la parité euro/livre turque au 30 juin 2015 s'élève à 1 057 millions d'euros et est sensiblement supérieure à leur valeur de mise en équivalence de 641 millions d'euros.

15.3 Composition des montants au bilan

Les montants relatifs aux participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
International et développements aéroportuaires	**1 145**	**1 129**
Schiphol Group (Pays Bas)	406	404
TAV Airports (Turquie)	641	660
TAV Construction (Turquie)	70	62
MZLZ Retail Ltd (Croatie)	(1)	-
Autres	29	3
Commerces et services	**14**	**17**
Société de Distribution Aéroportuaire	7	10
Média Aéroports de Paris	4	5
Relay@ADP	3	3
Autres	-	(1)
Immobilier	**12**	**12**
Total entreprises mises en équivalence opérationnelles	**1 171**	**1 158**
Total entreprises mises en équivalence non opérationnelles	**19**	**22**
Total entreprises mises en équivalence	**1 190**	**1 180**

Les écarts d'acquisition définitivement comptabilisés et inclus dans les quotes-parts ci-dessus mises en équivalence s'élèvent à :

- 120 millions d'euros au titre de Schiphol ;
- 56 millions d'euros au titre de TAV Airports ;
- 17 millions d'euros au titre de TAV Construction.

15.4 Évolution des valeurs nettes

L'évolution des valeurs nettes est la suivante entre l'ouverture et la clôture de l'exercice. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces participations au 30 juin 2015 :

(en millions d'euros)	Montants nets au 01/01/2015	Quote-part du Groupe dans les résultats	Souscription de capital	Variation des réserves de conversion	Variation des autres réserves	Dividendes distribués	Montants nets au 30/06/2015
International et développements aéroportuaires	**1 129**	**29**	**25**	**3**	**8**	**(49)**	**1 145**
Schiphol Group (Pays Bas)	404	13	-	-	-	(11)	406
TAV Airports (Turquie)	660	14	-	(2)	7	(38)	641
TAV Construction (Turquie)	62	3	-	5	-	-	70
MZLZ Retail Ltd (Croatie)	-	(1)	-	-	-	-	(1)
Autres	3	-	25	-	1	-	29
Commerces et services	**17**	**4**	**-**	**-**	**-**	**(7)**	**14**
Société de Distribution Aéroportuaire	10	3	-	-	-	(6)	7
Média Aéroports de Paris	5	1	-	-	-	(1)	5
Relay@ADP	3	-	-	-	-	-	3
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Immobilier	**12**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**12**
Total entreprises mises en équivalence opérationnelles	**1 158**	**33**	**25**	**3**	**8**	**(56)**	**1 171**
Total entreprises mises en équivalence non opérationnelles	**22**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(3)**	**19**
Total entreprises mises en équivalence	**1 180**	**33**	**25**	**3**	**8**	**(59)**	**1 190**

Les agrégats financiers des participations Schiphol, TAV Airports et TAV Construction ont été établis conformément aux IFRS tel qu'adopté par l'Europe.

NOTE 16 Impôts

16.1 Taux d'impôt

Le taux d'impôt courant appliqué au 30 juin 2015 reste stable à 38 %.

16.2 Analyse de la charge d'impôt sur les résultats

Au compte de résultat, la charge d'impôt sur les résultats se ventile comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Charge d'impôt exigible	(96)	(81)
Charge d'impôt différé	(8)	(4)
Impôts sur les résultats	**(104)**	**(85)**

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

Ces montants ne comprennent pas les charges d'impôt sur les quotes-parts de résultats des entreprises mises en équivalence, les montants qui figurent à ce titre sur la ligne appropriée du compte de résultat étant nets d'impôt.

16.3 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique basée sur le taux d'impôt applicable en France et la charge réelle d'impôt se présente ainsi :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Résultat après impôt	167	162
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	(41)	(26)
Charge d'impôt sur les résultats	104	85
Résultat avant impôt et résultat net des entreprises mises en équivalence	**230**	**221**
Taux théorique d'imposition en vigueur en France	*38,00%*	*38,00%*
Charge d'impôt théorique	**(87)**	**(83)**
Incidence sur l'impôt théorique des :		
Différentiel de taux sur résultat étranger et retenue à la source	(2)	(1)
Contribution additionnelle sur les dividendes	(7)	(6)
Reports déficitaires non reconnus au titre de la période	(1)	(1)
Variations des différences temporelles non reconnues	-	5
Charges fiscalement non déductibles et produits non imposables	(9)	(1)
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux	5	1
Ajustements au titre des périodes antérieures	(3)	1
Charge réelle d'impôt sur les résultats	**(104)**	**(85)**
Taux effectif d'impôt	*44,85%*	*38,59%*

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

16.4 Actifs et passifs d'impôts différés ventilés par catégories

Au bilan, les actifs et passifs d'impôts différés se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Au titre des différences temporelles déductibles		
Engagements sociaux	165	162
Amortissements des Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST)	22	23
Provisions et charges à payer	6	13
Autres	6	7
Au titre des différences temporelles imposables		
Amortissements dérogatoires et autres provisions réglementées	(375)	(370)
Location-financement	(11)	(12)
Réserves de réévaluation	(8)	(8)
Autres	(14)	(14)
Actifs (passifs) d'impôt différés nets	**(209)**	**(199)**

Les amortissements des Frais d'études et de surveillance de travaux (FEST), apparaissant ci-dessus dans la catégorie des différences temporelles déductibles, résultent de l'étalement de frais antérieurement capitalisés et imputés sur le report à nouveau au 1er janvier 2003, suite aux retraitements comptables opérés à cette date dans la perspective de la transformation du statut de l'établissement public d'Aéroports de Paris en SA et dans le cadre de la première certification des comptes intervenue au titre de l'exercice 2003.

L'imputation sur le report à nouveau au 1er janvier 2003 avait porté sur un solde de frais non amortis à cette date de 180 millions d'euros. Après prise en compte de l'effet d'impôt correspondant, soit 64 millions d'euros, l'impact net négatif sur le report à nouveau s'était élevé à 116 millions d'euros.

En accord avec l'administration fiscale, cette correction a donné lieu, à compter du résultat fiscal 2004, à un traitement fiscal étalé sur la durée initiale d'amortissement de ces frais.

Dans les comptes consolidés en normes IFRS, cet étalement s'est traduit, à l'ouverture de l'exercice 2004, par la constatation d'un actif d'impôt différé de 64 millions d'euros. Compte tenu des déductions fiscales opérées depuis 2004 au titre de cet étalement, le montant résiduel de cet actif d'impôt différé s'élève à 22 millions d'euros au 30 juin 2015.

16.5 Tableau de variation des actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés ont évolué comme suit entre le début et la fin de la période :

(en millions d'euros)	Actif	Passif	Montant net
Au 01/01/2015	**1**	**200**	**(199)**
Montants comptabilisés au titre de la période	-	10	(10)
Au 30/06/2015	**1**	**210**	**(209)**

16.6 Actifs et passifs d'impôt exigible

Les actifs d'impôt exigible correspondent aux montants à récupérer au titre de l'impôt sur les résultats auprès des administrations fiscales. Les passifs d'impôt exigible correspondent aux montants restant à payer à ces administrations.

Ces actifs et passifs d'impôt exigible s'établissent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Actifs d'impôt exigible		
Autres entités consolidées	12	-
Total	**12**	**-**
Passifs d'impôt exigible		
Aéroports de Paris et sociétés fiscalement intégrées	2	5
Autres entités consolidées	17	21
Total	**19**	**26**

Le Groupe n'a connaissance d'aucun actif ou passif éventuel d'impôt au 30 juin 2015.

NOTE 17 Résultat par action

Le calcul d'un résultat par action s'établit ainsi à la clôture :

	1er semestre 2015	1er semestre 2014*
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions propres)	98 959 444	98 958 593
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en millions d'euros)	167	162
Résultat de base par action (en euros)	**1,68**	**1,60**
Résultat dilué par action (en euros)	**1,68**	**1,60**
Résultat de la période attribuable aux propriétaires de la société mère (en millions d'euros)	167	162
Résultat de base par action (en euros)	**1,68**	**1,60**
Résultat dilué par action (en euros)	**1,68**	**1,60**

* *Chiffres retraités suite aux changements de principes de comptabilisation tels que décrits en note 6*

Le résultat de base correspond au résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère.

Le nombre moyen pondéré d'actions correspond au nombre d'actions composant le capital de la société mère, minoré des actions propres détenues en moyenne au cours de la période, soit 1 158 au 30 juin 2015 et 2 009 au 30 juin 2014.

Il n'existe aucun instrument de capitaux propres à effet dilutif.

NOTE 18 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Ecarts d'acquisition	Logiciels	Autres	Immobilisations en cours, avances et acomptes	Total
Au 1er janvier 2015					
Valeur brute	25	203	4	27	259
Cumul des amortissements et dépréciations	(7)	(169)	(1)	-	(177)
Valeur nette	**18**	**34**	**3**	**27**	**82**
Au 30 juin 2015					
Valeur brute	25	228	4	18	275
Cumul des amortissements et dépréciations	(7)	(174)	(1)	-	(182)
Valeur nette	**18**	**54**	**3**	**18**	**93**

L'évolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles est la suivante :

(en millions d'euros)	Ecarts d'acquisition	Logiciels	Autres	Immobilisations en cours, avances et acomptes	Total
Valeur nette au 1er janvier 2015	**18**	**34**	**3**	**27**	**82**
Investissements	-	-	-	8	8
Amortissements et dépréciations	-	(11)	-	-	(11)
Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques	-	31	-	(17)	14
Valeur nette au 30 juin 2015	**18**	**54**	**3**	**18**	**93**

Les écarts d'acquisition résiduels au 30 juin 2015 concernent principalement :

- Roissy Continental Square pour 7 millions d'euros ;
- Hub One Mobility Group pour 12 millions d'euros.

Le montant net des transferts en provenance (vers) d'autres rubriques concerne notamment des reclassements d'immobilisations en cours en immobilisations corporelles et incorporelles.

NOTE 19 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques	Autres	Immobilisations en cours, avances et acomptes	Total
Au 1er janvier 2015						
Valeur brute	66	9 957	241	358	253	10 875
Cumul des amortissements et dépréciations	(13)	(4 557)	(169)	(208)	-	(4 947)
Valeur nette	**53**	**5 400**	**72**	**150**	**253**	**5 928**
Au 30 juin 2015						
Valeur brute	66	9 955	227	361	311	10 920
Cumul des amortissements et dépréciations	(13)	(4 697)	(159)	(214)	-	(5 083)
Valeur nette	**53**	**5 258**	**68**	**147**	**311**	**5 837**

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles est la suivante :

(en millions d'euros)	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques	Autres	Immobilisations en cours, avances et acomptes	Total
Valeur nette au 1er janvier 2015	**53**	**5 400**	**72**	**150**	**253**	**5 928**
Investissements	-	-	2	1	161	164
Variation des avances et acomptes	-	-	-	-	6	6
Amortissements et dépréciations	-	(187)	(8)	(10)	-	(205)
Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques	-	45	2	6	(109)	(56)
Valeur nette au 30 juin 2015	**53**	**5 258**	**68**	**147**	**311**	**5 837**

Le montant net des transferts en provenance d'autres rubriques concerne principalement des reclassements d'immobilisations en cours en immobilisations corporelles et incorporelles. Ces reclassements portent notamment sur les mises en service suivantes :

- la mise en production du nouvel outil informatique dédié aux métiers finance, en particulier dans les domaines achats, administration des ventes et contrôle de gestion / comptabilité ;
- l'implémentation de nouveaux standards qualités dans deux blocs sanitaires du terminal 2F ;
- le réaménagement d'une salle de livraison bagage au Terminal 2A ;
- des travaux de rénovation d'un hangar de maintenance et d'une partie des aires avions ;
- la finalisation de la reconfiguration du seuil 08L du doublet sud de la plate-forme ;
- la création d'un poste A380 au hall M du Terminal 2E ;
- des travaux d'aménagement de la voirie et des réseaux pour l'accès à l'esplanade de l'hôtel Marriott ;
- l'augmentation de la capacité de la gare routière du Terminal 1.

Le montant des coûts d'emprunts capitalisés au 30 juin 2015 en application de la norme IAS 23 révisée s'élève à 1 million d'euros, sur la base d'un taux moyen de capitalisation de 3,24 %.

NOTE 20 Immeubles de placement

20.1 Analyse des immeubles de placement

Les immeubles de placement se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Terrains, aménagements & infrastructures	Constructions	Immobilisations en cours, avances et acomptes	Total
Au 1er janvier 2015				
Valeur brute	113	674	15	802
Cumul des amortissements et dépréciations	(46)	(313)	-	(359)
Valeur nette	**67**	**361**	**15**	**443**
Au 30 juin 2015				
Valeur brute	113	716	27	856
Cumul des amortissements et dépréciations	(47)	(338)	-	(385)
Valeur nette	**66**	**378**	**27**	**471**

L'évolution de la valeur nette des immeubles de placement est la suivante :

(en millions d'euros)	Terrains, aménagements & infrastructures	Constructions	Immobilisations en cours, avances et acomptes	Total
Valeur nette au 1er janvier 2015	**67**	**361**	**15**	**443**
Amortissements et dépréciations	(1)	(12)	-	(13)
Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques	-	29	12	41
Valeur nette au 30 juin 2015	**66**	**378**	**27**	**471**

20.2 Juste valeur des immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement, qui s'élevait à 2 110 millions d'euros au 31 décembre 2014, n'a pas évolué de manière significative au cours de la période.

NOTE 21 Autres actifs financiers

Les montants figurant au bilan, respectivement au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Part non courante	Part courante
Titres classés en Actifs disponibles à la vente	**10**	**10**	**-**
Prêts et créances hors créances de location financement bailleur	**106**	**53**	**53**
Créances & comptes-courants sur des entreprises mises en équivalence	53	4	49
Autres créances et intérêts courus rattachés à des participations	26	25	1
Autres actifs financiers	27	24	3
Créances de location financement bailleur	**25**	**21**	**4**
Instruments financiers dérivés	**180**	**97**	**83**
Swaps de couverture	141	65	76
Swaps de trading	39	32	7
Total	**321**	**181**	**140**

(en millions d'euros)	Au 31/12/2014	Part non courante	Part courante
Titres classés en Actifs disponibles à la vente	**10**	**10**	**-**
Prêts et créances hors créances de location financement bailleur	**93**	**47**	**46**
Créances & comptes-courants sur des entreprises mises en équivalence	45	3	42
Autres créances et intérêts courus rattachés à des participations	29	27	2
Autres actifs financiers	19	17	2
Créances de location financement bailleur	**26**	**22**	**4**
Instruments financiers dérivés	**125**	**76**	**49**
Swaps de couverture	83	38	45
Swaps de trading	42	38	4
Total	**254**	**155**	**99**

NOTE 22 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Créances clients	617	559
Clients douteux	48	34
Cumul des dépréciations	(68)	(68)
Montant net	**597**	**525**

L'exposition du Groupe au risque de crédit et au risque de change ainsi que les pertes de valeur relatives aux créances clients et autres débiteurs figurent en note 28.

Les conditions générales de règlements clients sont de 30 jours date d'émission de facture, à l'exception des redevances commerciales payables au comptant.

Les dépréciations ont évolué ainsi :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Cumul des dépréciations à l'ouverture	**68**	**52**
Augmentations	6	24
Diminutions	(5)	(11)
Ecarts de conversion	(1)	3
Cumul des dépréciations à la clôture	**68**	**68**

NOTE 23 Autres créances et charges constatées d'avance

Le détail des autres créances et charges constatées d'avance est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Avances et acomptes versés sur commandes	8	5
Créances fiscales (hors impôt sur les sociétés)	31	42
Autres créances	34	17
Charges constatées d'avance	27	14
Total	**100**	**78**

NOTE 24 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent ainsi :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Valeurs mobilières de placement	1 127	1 226
Disponibilités	108	40
Concours bancaires courants*	(5)	(4)
Trésorerie nette	**1 230**	**1 262**

** figurant dans les Passifs courants en Emprunts et dettes financières à court terme*

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le groupe Aéroports de Paris n'a investi principalement que dans des OPCVM monétaires libellés en euros.

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt et une analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers sont présentées dans la note 28.3.1.

NOTE 25 Capitaux propres

25.1 Capital

Le capital d'Aéroports de Paris s'élève à 296 881 806 euros. Il est divisé en 98 960 602 actions de 3 euros chacune, entièrement libérées et n'a fait l'objet d'aucune modification au cours de l'exercice 2015.

Ce capital est assorti d'une prime d'émission de 542 747 milliers d'euros résultant de l'augmentation réalisée en 2006.

25.2 Actions propres

Conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2015, la Société a procédé au cours de la période au rachat de 171 745 actions et à la vente de 163 245 actions. Ainsi, le nombre d'actions auto-détenues qui était de 0 au 31 décembre 2014 est de 8 500 au 30 juin 2015.

25.3 Autres éléments de capitaux propres

Ce poste dont le montant s'élève à -88 millions d'euros comprend :

- les pertes cumulées au titre des écarts actuariels nets d'impôt différé, soit un montant de -102 millions d'euros dont -2 millions d'euros au titre de l'exercice 2015;
- les écarts de conversion constitués des écarts dégagés sur la conversion en euros des comptes des filiales étrangères situées hors zone euro, soit un montant de 5 million d'euros ;
- la réserve de juste valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie, soit un montant de 9 million d'euros ;

25.4 Résultats non distribués

Les résultats non distribués s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Réserves de la société mère Aéroports de Paris :		
Réserve légale	30	30
Autres réserves	863	863
Report à nouveau	917	803
Réserves consolidées	1 189	1 141
Résultat de la période (attribuable aux propriétaires de la société mère)	167	402
Total	**3 166**	**3 239**

25.5 Commentaires sur le tableau de variation des capitaux propres

Les dividendes versés se sont élevés à :

- 241 millions d'euros en 2015, soit 2,44 euros par action, conformément à la 3e résolution de l'AGO du 18 mai 2015 ;
- 183 millions d'euros en 2014, soit 1,85 euros par action, conformément à la 3e résolution de l'AGO du 15 mai 2014.

NOTE 26 Autres provisions

Les autres provisions ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Litiges	Autres provisions	1er semestre 2015	Litiges	Autres provisions	1er semestre 2014
Provisions au 1er janvier	**16**	**74**	**90**	**18**	**100**	**118**
Augmentations	**2**	**6**	**8**	**1**	**13**	**14**
Dotations	2	6	8	1	13	14
Diminutions	**-**	**(13)**	**(13)**	**(4)**	**(22)**	**(26)**
Provisions utilisées	-	(10)	(10)	(2)	(17)	(19)
Provisions devenues sans objet	-	(3)	(3)	(2)	(5)	(7)
Provisions à la clôture	**18**	**67**	**85**	**15**	**91**	**106**
Dont						
Part non courante	18	45	63	15	59	74
Part courante	-	22	22	-	32	32

Suite à l'ouverture d'un Plan de Départs Volontaires en 2013 et en application des règles comptables, telles que définies par les normes IAS 19 et IAS 37, une provision a été constituée fin 2013 pour 43 millions d'euros.

La revue de l'évaluation au 31 décembre 2014 de ce plan de départs volontaires a confirmé l'estimation réalisée fin 2013. Les départs effectifs au 30 juin 2015 ont fait l'objet d'une reprise de provision de 6 millions d'euros.

Les provisions pour litiges concernent divers litiges fournisseurs, des litiges sociaux et des litiges commerciaux.

Les autres provisions comprennent notamment des provisions pour risques Clients et Fournisseurs.

Par ailleurs, la société JSC Investissements a été déboutée par la Cour d'appel de Paris de son recours en contestation du refus d'Aéroports de Paris de l'autoriser à exploiter un centre commercial sur l'emprise aéroportuaire. La procédure est pendante devant la Cour de cassation.

NOTE 27 Dettes financières

27.1 Détail des emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières s'analysent ainsi à la clôture :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Part non courante	Part courante	Au 31/12/2014	Part non courante	Part courante
Emprunts obligataires	3 620	3 379	241	3 559	3 517	42
Emprunts bancaires	517	517	-	517	517	-
Autres emprunts et dettes assimilées	33	27	6	30	26	4
Emprunts et dettes financières hors intérêts courus et dérivés	**4 170**	**3 923**	**247**	**4 106**	**4 060**	**46**
Intérêts courus non échus	38	-	38	67	-	67
Instruments financiers dérivés passif	20	15	5	22	19	3
Total emprunts et dettes financières	**4 228**	**3 938**	**290**	**4 195**	**4 079**	**116**

27.2 Endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le groupe Aéroports de Paris correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués des instruments dérivés actif et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Cet endettement financier net se présente ainsi à la clôture :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Part non courante	Part courante	Au 31/12/2014	Part non courante	Part courante
Emprunts et dettes financières	**4 228**	**3 938**	**290**	**4 195**	**4 079**	**116**
Instruments financiers dérivés actif	(181)	(97)	(84)	(124)	(76)	(48)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 235)	-	(1 235)	(1 266)	-	(1 266)
Endettement financier net	**2 812**	**3 841**	**(1 029)**	**2 805**	**4 003**	**(1 198)**

Le Gearing est passé de 70% fin 2014 à 72% au 30 juin 2015.

27.3 Détail des emprunts obligataires et bancaires

Les emprunts obligataires et bancaires s'analysent ainsi :

(en millions d'euros)	Valeur nominale	Taux nominal	Taux effectif avant prise en compte des couvertures de juste valeur	Valeur de la dette en coût amorti	Incidence des couvertures de juste valeur	Valeur au bilan au 30/06/2015	Juste valeur au 30/06/2015
Emprunts obligataires :							
ADP 3.125% CHF 250 M 2009-2015	240	3.125%	4.664%	240	-	240	240
ADP CHF 200 M 2.5% 2010-2017	192	2.5%	Eur 3M + marge	192	9	201	201
ADP 2,375% 2012 -2019	300	2.375%	2.476%	299	-	299	324
ADP 3.886% 2010-2020	500	3.886%	3.95%	488	-	488	582
ADP 4% 2011-2021	400	4.0%	4.064%	399	16	415	482
ADP 3.875% 2011-2022	400	3.875%	3.985%	397	-	397	482
ADP 3,125% 2012 -2024	500	3.125%	3.252%	495	-	495	590
ADP 1, 50% 2014 -2025	500	1.50%	1.609%	492	-	492	518
ADP 2,75% 2013 -2028	600	2.75%	2.846%	592	-	592	699
Total	**3 632**			**3 594**	**25**	**3 619**	**4 118**
Emprunts bancaires :							
BEI 2003-2018	100	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	100	-	100	101
BEI 2004-2019	220	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	220	-	220	221
BEI 2004-2019	30	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	30	-	30	30
BEI 2005-2020	130	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	130	-	130	131
Autres	37			37	-	37	43
Total	**517**			**517**	**-**	**517**	**526**

La juste valeur (M-To-M) est une valeur calculée par actualisation des flux futurs hors coupon couru. Cette valeur ne tient pas compte du spread de crédit d'Aéroports de Paris.

NOTE 28 Instruments financiers

28.1 Catégories d'actifs et de passifs financiers

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Ventilation par catégories d'instruments financiers						
		Juste valeur		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture	
		Option JV*	Trading **				de juste valeur	de flux futurs
Autres actifs financiers non courants	172	-	32	10	65	-	65	-
Clients et comptes rattachés	596	-	-	-	596	-	-	-
Autres créances***	15	-	-	-	15	-	-	-
Autres actifs financiers courants	140	-	8	-	56	-	2	74
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 235	1 235	-	-	-	-	-	-
Total des actifs financiers	**2 158**	**1 235**	**40**	**10**	**732**	**-**	**67**	**74**
Emprunts et dettes financières à long terme	3 938	-	15	-	-	3 923	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	304	-	-	-	-	304	-	-
Autres dettes***	66	-	-	-	-	66	-	-
Emprunts et dettes financières à court terme	290	-	5	-	-	285	-	-
Total des passifs financiers	**4 598**	**-**	**20**	**-**	**-**	**4 578**	**-**	**-**

(en millions d'euros)	Au 31/12/2014	Ventilation par catégories d'instruments financiers						
		Juste valeur		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture	
		Option JV*	Trading **				de juste valeur	de flux futurs
Autres actifs financiers non courants	146	-	38	10	60	-	38	-
Clients et comptes rattachés	525	-	-	-	525	-	-	-
Autres créances***	10	-	-	-	10	-	-	-
Autres actifs financiers courants	99	-	4	-	50	-	4	41
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 266	1 266	-	-	-	-	-	-
Total des actifs financiers	**2 046**	**1 266**	**42**	**10**	**645**	**-**	**42**	**41**
Emprunts et dettes financières à long terme	4 079	-	19	-	-	4 060	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	322	-	-	-	-	322	-	-
Autres dettes***	31	-	-	-	-	31	-	-
Emprunts et dettes financières à court terme	116	-	3	-	-	113	-	-
Total des passifs financiers	**4 548**	**-**	**22**	**-**	**-**	**4 526**	**-**	**-**

** Désignés comme tel à l'origine*

*** Désignés comme détenus à des fins de transaction*

**** Les autres créances et autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits et obligations contractuels, tels que les créances et dettes fiscales et sociales.*

La juste valeur des actifs et passifs s'avère généralement très proche des valeurs bilantielles, les valeurs comptables correspondant quasi systématiquement à une approximation raisonnable de cette juste valeur.

Dans le cadre de la détermination de la juste valeur des dérivés actifs, le risque de contrepartie (*Crédit Valuation Adjustment* – CVA) a été calculé au 30 juin 2015 et son impact est jugé non significatif.

28.2 Hiérarchie des justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers sont hiérarchisées de la manière suivante en 2015 et 2014 :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015		Niveau 1 Prix cotés sur des marchés actifs	Niveau 2 Prix basés sur des données observables	Niveau 3 Prix basés sur des données non observables
	Valeur au bilan	Juste valeur			
Actif					
Actifs disponibles à la vente	10	10	-	10	-
Prêts et créances hors créances de location financement bailleur	106	106	-	106	-
Instruments dérivés	180	180	-	180	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 235	1 235	1 235	-	-
Passif					
Emprunts obligataires	3 620	4 118	-	4 118	-
Emprunts bancaires	517	526	-	526	-
Autres emprunts et dettes assimilées	33	33	-	33	-
Intérêts sur emprunts	38	38	-	38	-
Instruments dérivés	20	20	-	20	-

(en millions d'euros)	Au 31/12/2014		Niveau 1 Prix cotés sur des marchés actifs	Niveau 2 Prix basés sur des données observables	Niveau 3 Prix basés sur des données non observables
	Valeur au bilan	Juste valeur			
Actif					
Actifs disponibles à la vente	10	10	-	10	-
Prêts et créances hors créances de location financement bailleur	93	84	-	84	-
Instruments dérivés	124	124	-	124	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 266	1 266	1 266	-	-
Passif					
Emprunts obligataires	3 559	4 165	-	4 165	-
Emprunts bancaires	517	528	-	528	-
Autres emprunts et dettes assimilées	30	30	-	30	-
Intérêts sur emprunts	67	67	-	67	-
Instruments dérivés	22	22	-	22	-

28.3 Analyse des risques liés aux instruments financiers

28.3.1 Risques de taux

La répartition des dettes financières taux fixe/taux variable est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015		Au 31/12/2014	
	Avant couverture	Après couverture	Avant couverture	Après couverture
Taux fixe	3 723	3 531	3 689	3 526
Taux variable	485	677	484	647
Emprunts et dettes financières hors dérivés	**4 208**	**4 208**	**4 173**	**4 173**

Analyse de sensibilité de la juste valeur pour les instruments à taux fixe :

Aéroports de Paris est soumis à la variabilité des charges futures sur la dette à taux variable. Une variation des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

Au 30 juin 2015, Aéroports de Paris détient des instruments financiers dérivés de taux et de change (swaps et cross-currency swaps) pour une juste valeur de 180 millions d'euros figurant à l'actif dans les autres actifs financiers et 20 millions d'euros figurant au passif dans les emprunts et dettes financières.

Les montants notionnels des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur s'analysent ainsi :

(en millions d'euros)	Échéances inférieures à 1 an	Échéances entre 1 et 5 ans	Échéances supérieures à 5 ans	Au 30/06/2015	Juste valeur
Dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	-	135	-	135	66
Dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	166	-	-	166	74
Dérivés non qualifiés de couverture	-	-	400	400	20
Total	**166**	**135**	**400**	**701**	**160**

Le portefeuille de dérivés non qualifiés de couverture est exclusivement constitué de swaps retournés figeant une marge fixe. Cette partie de portefeuille de dérivés est donc très peu sensible à la variation des taux d'intérêt. Une baisse instantanée des taux d'intérêt de 1 % au 30 juin 2015 n'entraînerait pas de hausse significative de la juste valeur des dérivés.

Quant aux dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie, une baisse instantanée des taux d'intérêts de 1 % n'entraînerait pas de hausse significative de la juste valeur de ces dérivés.

28.3.2 Risques de change

La répartition des actifs et passifs financiers par devises est la suivante après prise en compte de l'effet des swaps de change et de taux adossés aux emprunts obligataires émis en francs suisses :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Euro	USD	AED	JOD	MUR	Autres devises
Autres actifs financiers non courants	172	143	26	-	-	3	-
Clients et comptes rattachés	596	554	2	13	11	-	16
Autres créances*	15	15	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	140	140	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 235	1 208	14	4	-	-	9
Total des actifs financiers	**2 158**	**2 060**	**42**	**17**	**11**	**3**	**25**
Emprunts et dettes financières à long terme	3 938	3 938	-	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	304	296	1	4	-	-	3
Autres dettes*	66	58	-	5	-	-	3
Emprunts et dettes financières à court terme	290	290	-	-	-	-	-
Total des passifs financiers	**4 598**	**4 582**	**1**	**9**	**-**	**-**	**6**

** Les autres créances et autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits et obligations contractuels, tels que les créances et dettes fiscales et sociales.*

Les autres devises portent principalement sur le rial d'Arabie Saoudite (SAR), le rial du Qatar (QAR) et le rial d'Oman (OMR).

Les cours de change utilisés pour la conversion des états financiers des filiales, coentreprises et entreprises associées étrangères sont les suivants :

	Au 30/06/2015		Au 31/12/2014	
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
Dollar des États-Unis (USD)	0,89246	0,89607	0,82658	0,75398
Peso mexicain (MXN)	0,05765	0,05921	0,05583	0,05665
Nouvelle Livre turque (TRY)	0,33585	0,34980	0,35018	0,34457
Dinar jordanien (JOD)	1,26056	1,26431	1,13585	1,06432
Dinar libyen (LYD)	0,64458	0,66022	0,67783	0,60348
Dirham marocain (MAD)	0,09209	0,09251	0,09093	0,08956
Rouble russe (RUB)	0,01631	0,01567	0,01323	0,01988
Kuna croate (HRK)	0,13183	0,13115	0,13043	0,13100
Yuan chinois (CNY)	0,14370	0,14406	0,13061	0,12231
Peso chilien (CLP)	0,00141	0,00144	0,00136	0,00132
Roupie mauricienne (MUR)	0,02548	0,02596	0,02583	0,02458

28.3.3 Risques de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit au 30 juin 2015 :

(en millions d'euros)	Montant au bilan Au 30/06/2015	Total des échéances contractuelles Au 30/06/2015	0 - 1 an	1 - 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	3 620	3 632	240	992	2 400
Emprunts bancaires	517	517	-	517	-
Dépôts et cautionnements reçus	17	17	-	1	16
Autres emprunts et dettes assimilées	11	-			
Intérêts sur emprunts	38	810	112	403	295
Concours bancaires courants	5	5	5	-	-
Emprunts et dettes financières hors dérivés	**4 208**	**4 981**	**357**	**1 913**	**2 711**
Fournisseurs et comptes rattachés	304	304	304	-	-
Autres dettes*	66	65	65	-	-
Dettes en coût amorti	**4 578**	**5 350**	**726**	**1 913**	**2 711**
Décaissements		311	175	136	-
Encaissements		(450)	(253)	(197)	-
Swaps de couverture	**(141)**	**(139)**	**(78)**	**(61)**	**-**
Décaissements		52	7	30	15
Encaissements		(72)	(9)	(42)	(21)
Swaps de trading	**(20)**	**(20)**	**(2)**	**(12)**	**(6)**
Total	**4 417**	**5 191**	**646**	**1 840**	**2 705**

** Les autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des obligations contractuelles,tels que les dettes fiscales et sociales.*

L'échéancier des prêts et créances se présente ainsi au 30 juin 2015 :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	0 - 1 an	1 - 5 ans	Plus de 5 ans
Créances et comptes-courants sur des entreprises mises en équivalence	53	49	-	4
Autres créances et intérêts courus rattachés à des participations	26	1	-	25
Prêts, dépôts et cautionnements	10	2	5	3
Créances de location financement bailleur	25	4	14	7
Clients et comptes rattachés	596	596	-	-
Autres créances	15	15	-	-
Prêts et créances*	**725**	**667**	**19**	**39**

** Les autres créances excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits contractuels, tels que les créances fiscales et sociales.*

28.3.4 Risques de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Actifs financiers disponibles à la vente	10	10
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	40	42
Prêts et créances à moins d'un an	667	584
Prêts et créances à plus d'un an	65	61
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 235	1 266
Swap de taux d'intérêt utilisés comme couverture	141	83
Total	**2 158**	**2 046**

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les prêts et créances commerciales à la date de clôture, analysée par types de clients, est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Air France	117	111
Easy Jet	9	8
Federal Express Corporation	8	9
Autres compagnies aériennes	101	92
Sous-total compagnies aériennes	235	220
Direction Générale de l'Aviation Civile	135	106
Société de Distribution Aéroportuaire	31	30
Autres clients et comptes rattachés	195	169
Autres prêts et créances à moins d'un an	71	59
Total prêts et créances à moins d'un an	**667**	**584**

L'antériorité des créances courantes se présente ainsi au 30 juin 2015 :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015
Créances non échues	519
Créances échues et non dépréciées :	
depuis 1 à 30 jours	12
depuis 31 à 90 jours	58
depuis 91 à 180 jours	65
depuis 181 à 360 jours	6
depuis plus de 360 jours	7
Prêts et créances à moins d'un an (selon échéancier en note 28.3.3)	**667**

L'évolution des dépréciations de créances commerciales est détaillée en note 22.

Les créances présentant une antériorité anormale sont analysées individuellement et peuvent en fonction du risque identifié et de la situation financière du client, justifier la comptabilisation d'une dépréciation. Sur la base de l'historique des taux de défaillance, le Groupe estime qu'aucune dépréciation ni perte de valeur complémentaire n'est à comptabiliser au titre des créances commerciales non échues ou échues et non dépréciées.

28.4 Compensation des instruments financiers

Les contrats d'instruments dérivés du Groupe peuvent prévoir un droit de compensation si des événements particuliers surviennent tels qu'un changement de contrôle ou un événement de crédit

En revanche, ces contrats ne prévoient pas d'accord de compensation globale conférant un droit juridiquement exécutoire de compenser les instruments financiers, ni d'accord de collatéralisation.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments dérivés actif et passif et l'effet des accords de compensation mentionnés ci-avant au 30 juin 2015 :

(en millions d'euros)	Valeurs brutes comptables avant compensation (a)	Montants bruts compensés comptablement (b)	Montants nets présentés au bilan (c) = (a) - (b)	Effet des autres accords de compensation (ne répondant pas aux critères de compensation d'IAS 32) (d)		Exposition nette (c) - (d)
				Instruments financiers	Juste valeur des collatéraux	
dérivés : swap de taux	39	-	39	-	-	39
dérivés : swap de change	141	-	141	-	-	141
Total des dérivés actif	**180**	**-**	**180**	**-**	**-**	**180**
dérivés : swap de taux	(20)	-	(20)	-	-	(20)
Total des dérivés passif	**(20)**	**-**	**(20)**	**-**	**-**	**(20)**

NOTE 29 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants se décomposent ainsi à la clôture de la période :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Subventions d'investissements	56	39
Dette liée à l'option de vente des minoritaires	11	11
Produits constatés d'avance	65	66
Total	**132**	**116**

La dette liée à l'option de vente des minoritaires concerne Ville Aéroportuaire Immobilier 1.

Les produits constatés d'avance à plus d'un an comprennent principalement :

- la location à Air France du terminal T2G, soit 32 millions d'euros au 30 juin 2015 (34 millions d'euros au 31 décembre 2014) ;
- le bail à construction SCI Aéroville, soit 19 millions d'euros au 30 juin 2015 (19 millions d'euros au 31 décembre 2014) ;
- la location à Air France du Trieur-Bagage Terminal E, soit 12 millions d'euros au 30 juin 2015 (12 millions d'euros au 31 décembre 2014).

NOTE 30 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Fournisseurs d'exploitation	192	204
Fournisseurs d'immobilisations	112	118
Total	**304**	**322**

L'exposition des dettes fournisseurs et autres créditeurs du Groupe aux risques de change et de liquidité est présentée dans la note 28.

NOTE 31 Autres dettes et produits constatés d'avance

Le détail des autres dettes et produits constatés d'avance est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Avances et acomptes reçus sur commandes	6	5
Dettes sociales	208	210
Dettes fiscales (hors impôt exigible)	138	60
Avoirs à établir	17	15
Autres dettes	42	9
Produits constatés d'avance	105	92
Total	**516**	**391**

Les produits constatés d'avance comprennent principalement :

- des loyers part fixe, soit 70 millions d'euros au 30 juin 2015 (67 millions d'euros au 31 décembre 2014) ;
- parcs de stationnement : abonnement et réservation, soit 16 millions d'euros au 30 juin 2015 (8 millions d'euros au 31 décembre 2014) ;
- la location à Air France du terminal T2G, soit 3 millions d'euros au 30 juin 2015 (3 millions d'euros au 31 décembre 2014) ;

- la location à Air France du Trieur-Bagage Terminal E, soit 1 millions d'euros au 30 juin 2015 (1 millions d'euros au 31 décembre 2014) ;

NOTE 32 Flux de trésorerie

32.1 Définition de la trésorerie

La définition de la trésorerie est décrite en note 26.

32.2 Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

- Charges (produits) sans effet sur la trésorerie

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Amortissements, dépréciations et provisions	230	200
Plus-values nettes de cession d'actifs immobilisés	(1)	-
Résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	(33)	(28)
Autres	(2)	(1)
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	**194**	**171**

- Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Stocks	(3)	1
Clients et autres débiteurs	(75)	(34)
Fournisseurs et autres créditeurs	106	78
Variation du besoin en fonds de roulement	**28**	**45**

32.3 Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement

- Cessions et acquisitions de filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et entreprises associées	4	-
Acquisitions de participations non intégrées	(25)	(6)

Le flux relatif aux acquisitions de participations non intégrées s'explique principalement par la prise de participation par Aéroports de Paris Management à hauteur de 45% dans la société chilienne Nuevo Pudahel (voir note 3).

- Investissements corporels et incorporels

Le montant des investissements corporels et incorporels s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Notes	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Investissements incorporels	18	(8)	(8)
Investissements corporels	19	(164)	(156)
Immeubles de placement	20	-	(1)
Investissements corporels et incorporels (selon tableau des flux de trésorerie)		**(172)**	**(165)**

Le détail de ces investissements s'établit ainsi :

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Rénovation et qualité	(45)	(56)
Frais d'études et de surveillance des travaux (FEST)	(30)	(48)
Développement des capacités	(60)	(34)
Restructuration	(9)	(13)
Sûreté	(6)	(8)
Développement immobilier	(18)	(5)
Autres	(4)	(1)
Total	**(172)**	**(165)**

Les projets majeurs réalisés par Aéroports de Paris à fin juin 2015 concernent :

- sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, les investissements ont principalement porté sur :
  - les travaux préparatoires à la mise en place d'un système de convoyage, de tri et de sécurisation des bagages au départ des banques d'enregistrement situées à l'est du terminal 2E ;
  - la création d'un poste A380 au Hall M du Terminal 2E
  - la finalisation de la reconfiguration du seuil 08L du doublet sud de la plate-forme ;
  - l'augmentation de la capacité de la gare routière du Terminal 1 ;
  - l'implémentation des nouveaux standards qualité dans deux blocs sanitaires du terminal 2F ;
  - l'achat d'engins de déneigement ;
  - le réaménagement d'une salle de livraison bagage au Terminal 2A.

- sur l'aéroport de Paris-Orly, les investissements ont porté principalement sur :
  - la poursuite de la construction de la jetée Est du terminal Sud ;
  - la refonte d'un des processus d'inspection filtrage d'Orly du Terminal ouest devant permettre à l'horizon réglementaire 2020 un passage aux équipements d'inspection des bagages en soute nouvelles génération ("standard 3") ;
  - l'adaptation d'un poste avion au contact au Terminal Ouest en vue d'accueillir des avions gros porteurs ;
  - l'implantation d'une nouvelle boutique RELAY en zone publique ;
  - la création d'une seconde boutique multi store DUTY FREE BUY PARIS en salle d'embarquement ;
  - la sécurisation de la zone de livraison bagages en zone Schengen du Terminal Sud ;
  - la création d'une canalisation d'eau reliant les aérogares à la station d'épuration.

- Sur l'aéroport Paris – Le Bourget, les investissements ont porté principalement sur :
  - le renouvellement des véhicules pompiers ;
  - des travaux de rénovation d'un hangar de maintenance et des aires avions ;
  - les travaux d'aménagement de la voirie et des réseaux pour l'accès à l'esplanade de l'hôtel Marriott.

- La mise en production du nouvel outil informatique dédié aux métiers finance, en particulier dans le domaine des achats, administration des ventes et contrôle de gestion/comptabilité.

- Dividendes reçus

(en millions d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014
TAV Airports (Turquie)	38	25
Schiphol Group (Pays Bas)	11	11
Autres	5	-
Total	**54**	**36**

NOTE 33 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan et les actifs et passifs éventuels se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014
Avals, cautions	2	2
Garanties à première demande	54	36
Engagements irrévocables d'acquisitions d'immobilisations	316	173
Autres	13	21
Engagements donnés	**385**	**232**
Avals, cautions	12	8
Garanties à première demande	199	199
Autres	9	20
Engagements reçus	**220**	**227**

Les avals et cautions correspondent principalement à des cautions accordées sur prêts au personnel, ainsi qu'à des garanties accordées par Aéroports de Paris principalement pour le compte d'ADP Ingénierie au bénéfice de divers clients de ces filiales.

Les garanties à première demande ont été exclusivement données par les filiales ADP Ingénierie et Aéroports de Paris Management au titre de la bonne exécution de leurs contrats internationaux.

Les engagements donnés aux salariés du Groupe sont présentés en note 11.1.

Les engagements reçus proviennent principalement des garanties reçues des bénéficiaires d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public), de baux civils et de concessions commerciales, ainsi que de fournisseurs.

Une promesse synallagmatique de vente du siège social a été signée courant décembre 2014, des engagements ont été accordés au cours du 1er semestre 2015.

En application de l'article 53 du cahier des charges d'Aéroports de Paris, le ministre chargé de l'Aviation civile dispose d'un droit de refus sur une éventuelle opération d'apport, de cession ou de création de sûreté qui concernerait certains terrains – ainsi que les biens qu'ils supportent – appartenant à Aéroports de Paris. Les terrains concernés par cette disposition sont délimités par ce même cahier des charges.

Enfin, la loi du 20 avril 2005 prévoit que dans le cas où serait prononcée la fermeture, partielle ou totale, à la circulation aérienne d'un des aérodromes détenus par Aéroports de Paris, un pourcentage de 70 % de la plus-value entre le prix de marché de ces actifs et leur valeur dans les comptes de l'entreprise soit versé à l'état. Cette disposition concerne notamment les Aérodromes d'aviation générale.

NOTE 34 Liste des sociétés du périmètre de consolidation

Entités	Activités	Pays	% d'intérêt	% contrôle	Filiale de
Aéroports de Paris	Multi-activités	France	MÈRE	MÈRE	
FILIALES (intégrées globalement)					
ADP Ingénierie	International et développements aéroportuaires	France	100%	100%	Aéroports de Paris
ADPi Middle East	International et développements aéroportuaires	Liban	80%	80%	ADP Ingénierie
ADPi Libya	International et développements aéroportuaires	Libye	65%	65%	ADP Ingénierie
ADPi (Beijing) Architects and Engineers Design Co	International et développements aéroportuaires	Chine	100%	100%	ADP Ingénierie
Aéroports de Paris Management	International et développements aéroportuaires	France	100%	100%	Aéroports de Paris
Jordan Airport Management	International et développements aéroportuaires	Jordanie	100%	100%	Aéroports de Paris Management
ADPM Mauritius	International et développements aéroportuaires	République de Maurice	100%	100%	Aéroports de Paris Management
AMS - Airport Management Services (OSC)	International et développements aéroportuaires	Croatie	75%	60%	Aéroports de Paris Management
Hub One	Autres activités	France	100%	100%	Aéroports de Paris
Hub One Mobility	Autres activités	France	100%	100%	Hub One
Hub Safe	Autres activités	France	100%	100%	Aéroports de Paris
Hub Safe Nantes	Autres activités	France	100%	100%	Hub Safe
Hub Safe Training	Autres activités	France	100%	100%	Hub Safe
Cœur d'Orly Investissement	Immobilier	France	100%	100%	Aéroports de Paris
Cœur d'Orly Commerces Investissement	Immobilier	France	100%	100%	Cœur d'Orly Investissement
Roissy Continental Square	Immobilier	France	100%	100%	Aéroports de Paris
Ville Aéroportuaire Immobilier	Immobilier	France	100%	100%	Aéroports de Paris
Ville Aéroportuaire Immobilier 1	Immobilier	France	100%*	100%	Ville Aéroportuaire Immobilier
Aéroports de Paris Investissement	Immobilier	France	100%	100%	Aéroports de Paris
Aéroports de Paris Investissement Nederland Bv	Immobilier	Pays-Bas	100%	100%	Aéroports de Paris Investissement
Fondation d'entreprise Aéroports de Paris	Activités aéronautiques	France	100%	100%	Aéroports de Paris
Tank International Lux	International et développements aéroportuaires	Luxembourg	100%	100%	Aéroports de Paris
Tank Holding Öw	International et développements aéroportuaires	Autriche	100%	100%	Tank International Lux
Tank Öwa Alpha Gmbh	International et développements aéroportuaires	Autriche	100%	100%	Tank Holding Öw
Tank Öwc Beta Gmbh	International et développements aéroportuaires	Autriche	100%	100%	Tank Holding Öw
ACTIVITES CONJOINTES (intégrée à hauteur des quotes-parts d'éléments du bilan et du résultat revenant au Groupe)					
CDG Express Etudes	Autres activités	France	33%	33%	Aéroports de Paris

* Le Groupe détient 60% d'intérêt de Ville Aéroportuaire Immobilier 1 et dispose d'un contrat d'option d'achat et de vente croisée sur les 40% restant. L'analyse de ce contrat conduit à retenir 100% d'intérêt.

Entités	Activités	Pays	% d'intérêt	% contrôle	Participation de
ENTREPRISES ASSOCIÉES (mises en équivalence opérationnelles)					
Schiphol Group	International et développements aéroportuaires	Pays-Bas	8%	8%	Aéroports de Paris
TAV Havalimanlari Holding (TAV Airports)	International et développements aéroportuaires	Turquie	38%	38%	Tank Öwa Alpha Gmbh
TAV Yatirim Holding (TAV Construction)	International et développements aéroportuaires	Turquie	49%	49%	Tank Öwa Beta Gmbh
Transport Beheer	Immobilier	Pays-Bas	40%	40%	ADP Investissement
Transport CV	Immobilier	Pays-Bas	40%	40%	ADP Investissement Bv
SCI Cœur d'Orly Bureaux	Immobilier	France	50%	50%	Cœur d'Orly Investissement
SNC Coeur d'Orly Commerces	Immobilier	France	50%	50%	Cœur d'Orly Comm. Invest.
Société de Distribution Aéroportuaire	Commerces et services	France	50%	50%	Aéroports de Paris
MZLZ Retail Ltd	International et développements aéroportuaires	Croatie	50%	50%	Société de Distribution Aéroportuaire
Média Aéroport De Paris	Commerces et services	France	50%	50%	Aéroports de Paris
Relay@ADP	Commerces et services	France	50%	50%	Aéroports de Paris
ADPLS Présidence	Commerces et services	France	50%	50%	Aéroports de Paris
Sociedad Concesionaria Nuevo Pudahuel SA (SCNP)	International et développements aéroportuaires	Chili	45%	45%	Aéroports de Paris Management
Zaic-A Limited	International et développements aéroportuaires	Royaume-Uni	26%	21%	Aéroports de Paris Management & TAV Airports
Upravitelj Zra ne Luke Zagreb	International et développements aéroportuaires	Croatie	26%	21%	Zaic-A Limited
Medunarodna Zra na Luka Zagreb	International et développements aéroportuaires	Croatie	26%	21%	Zaic-A Limited
Consorcio PN Terminal Tocumen SA	International et développements aéroportuaires	Panama	36%	36%	ADP Ingénierie
ENTREPRISES ASSOCIÉES (mises en équivalence non opérationnelles)					
SCI Roissy Sogaris	Immobilier	France	40%	40%	Aéroports de Paris
Cires Telecom	Autres activités	Maroc	49%	49%	Hub One
Liège Airport	International et développements aéroportuaires	Belgique	26%	26%	Aéroports de Paris Management
SETA	International et développements aéroportuaires	Mexique	26%	26%	Aéroports de Paris Management

Dans le cadre de son développement, le groupe Aéroports de Paris est amené à prendre des participations dans des sociétés d'aéroports ou à créer des filiales dédiées à l'exercice de ses activités en France et à l'étranger, et, en particulier, à l'exécution de contrats de prestations de services.

Entités	Activités	Pays	% de détention	Détenue par
PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES N'ENTRANT PAS DANS LE PERIMETRE (sans activité ou activité négligeable)				
En France :				
ADPM 1	En vue d'exploitation aéroportuaire	France	100%	Aéroports de Paris Management
ADPM 2	En vue d'exploitation aéroportuaire	France	100%	Aéroports de Paris Management
ADPM 3	En vue d'exploitation aéroportuaire	France	100%	Aéroports de Paris Management
Philippines Airport Management Company	En vue d'exploitation aéroportuaire	France	100%	Aéroports de Paris Management
Cargo Information Network France	Programmation informatique	France	50%	Aéroports de Paris
C2FPA	Centre de formation des pompiers d'aéroport	France	21%	Aéroports de Paris
CCS France	Programmation informatique	France	20%	Aéroports de Paris
Pole Star	Ingénierie, études techniques	France	13%	Hub One
Bolloré Télécom	Télécommunications	France	2%	Hub One
IDF Capital	Capital risques en Ile-de-France	France	1%	Aéroports de Paris
Civipol Conseil	Promotion des compétences du Ministère de l'Intérieur	France	1%	Aéroports de Paris
A l'international :				
SoftToGo	Portage de logiciels	Argentine	95%	Hub One
Airportsmart LTD	Portage du logiciel d'appel d'offres des achats d'Aéroports de Paris SA	Grande-Bretagne	46%	Aéroports de Paris
U&A Architects & Engineers Co Ltd	Ingénierie, études techniques	Chine	40%	ADP Ingénierie
SOGEAC	Concession de l'aéroport de Conakry	Guinée	29%	Aéroports de Paris Management
LGA Central Terminal LLC	Créée pour le dépôt de l'offre pour la concession de LaGuardia à New York	Etats-Unis d'Amérique	15%	Aéroports de Paris Management
ATOL	Concession de l'aéroport international	Ile Maurice	10%	Aéroports de Paris Management
Airport International Group	Concession de l'aéroport d'Amman	Jordanie	10%	Aéroports de Paris Management
Matar	Contrat d'exploitation du terminal Hadj à Djeddah	Arabie Saoudite	5%	Aéroports de Paris Management

NOTE 35 Événements postérieurs à la clôture

Aéroports de Paris et l'Etat sont parvenus à un accord sur le projet de nouveau Contrat de Régulation Economique (CRE) portant sur la période 2016-2020 (pour plus d'informations, voir le communiqué de presse du 29 juillet 2015 sur le site www.aeroportsdeparis.fr).

Le Conseil d'Administration d'Aéroports de Paris a autorisé le 29 juillet 2015 son Président-directeur général à signer le CRE avec l'Etat sur la base de cet accord dont la signature est prévue avant la fin de l'été 2015.